



United Nations
Educational, Scientific and
Cultural Organization

Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

Organización
de las Naciones Unidas
para la Educación,
la Ciencia y la Cultura

Организация
Объединенных Наций по
вопросам образования,
науки и культуры

منظمة الأمم المتحدة
للتربية والعلم والثقافة

联合国教育、
科学及文化组织

Diversité des expressions culturelles

6 IGC

Distribution : limitée

CE/12/6.IGC/5

Paris, 9 novembre 2012

Original : anglais

COMITÉ INTERGOUVERNEMENTAL POUR LA PROTECTION ET LA PROMOTION DE LA DIVERSITÉ DES EXPRESSIONS CULTURELLES

Sixième session ordinaire
Paris, Siège de l'UNESCO
10-14 décembre 2012

Point 5 de l'ordre du jour provisoire : Rapport du Secrétariat sur la mise en œuvre de la troisième année de la phase pilote du Fonds international pour la diversité culturelle (FIDC)

Conformément aux orientations adoptées par le Comité dans ses décisions 3.IGC 5, 4.IGC 10A et 5.IGC 5, ce document présente le rapport du Secrétariat sur la mise en œuvre du FIDC et les recommandations du panel d'experts suite à l'évaluation des projets présentés en 2012 dans le cadre du FIDC.

Décision requise : paragraphe 33

1. Le Fonds international pour la diversité culturelle (ci-après dénommé « le FIDC ») est un fonds volontaire multidonateurs créé en vertu de l'article 18 de la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles de 2005 (ci-après dénommée « la Convention »). Il a pour objet de promouvoir le développement durable et la réduction de la pauvreté en encourageant l'émergence d'un secteur culturel dynamique dans les pays en développement qui sont Parties à la Convention.

2. À sa deuxième session ordinaire (juin 2009), la Conférence des Parties a approuvé les Orientations sur l'utilisation des ressources du Fonds international pour la diversité culturelle (ci-après dénommées « les Orientations du FIDC ») et institué une phase pilote de trois ans (2009-2012). Le FIDC est entré dans sa phase opérationnelle avec le premier appel à demandes de financement lancé en mars 2010.

3. À sa quatrième session en décembre 2010, le Comité intergouvernemental pour la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles (ci-après dénommé « le Comité ») a examiné 32 projets recommandés par le panel d'experts et approuvé 31 projets à financer au titre du FIDC (Décision 4.IGC 10A). Le 6 novembre 2012, 23 de ces 31 projets avaient été achevés. Cinq projets ont bénéficié d'une prorogation du contrat jusqu'au 15 décembre 2012. Trois autres projets devraient aboutir avant la fin de l'année 2012. Le bilan et les résultats immédiats des projets achevés sont présentés sur le site Web du FIDC et dans le document d'information (document CE/12/6.IGC/INF.4) élaboré par le Secrétariat et distribué à la sixième session du Comité.

4. À sa cinquième session ordinaire en décembre 2011, le Comité a examiné 17 projets recommandés par le panel d'experts et en a approuvé le financement au titre du FIDC (Décision 5.IGC 5). Les contrats relatifs à ces projets ont été établis avant la fin mars 2012 et tous ces projets sont en cours de réalisation, la plupart d'entre eux devant être achevés en juillet 2013.

5. Conformément aux orientations adoptées par le Comité dans ses décisions 3.IGC 5 et 4.IGC 10A, ce document présente le rapport du Secrétariat sur la mise en œuvre du FIDC et les recommandations du panel d'experts faisant suite à l'évaluation des projets présentés en 2012 dans le cadre du FIDC (Annexes I et II).

6. La date limite de réception du troisième cycle de demandes de financement, fixée au 30 juin 2012, a également marqué la fin de la phase pilote de 36 mois du FIDC telle qu'elle était prévue au paragraphe 5 des Orientations du FIDC. Une évaluation des mécanismes de gestion du FIDC a commencé six mois avant la fin de la phase pilote, et ses conclusions sont soumises au Comité en vue d'une révision probable des Orientations. Elles sont présentées dans le document CE/12/6.IGC/7.

7. Le rapport du Secrétariat sur la mise en œuvre du FIDC comprend les sections suivantes :

- I. Suivi de l'appel à demandes de financement 2011
- II. Appel à demandes de financement 2012
- III. Réception des demandes 2012 et examen de leur recevabilité par le Secrétariat
- IV. Évaluation technique des demandes recevables en 2012 par le panel d'experts.

8. À la présente session, le Comité devra :

- (i) prendre note du rapport du Secrétariat sur la mise en œuvre de la troisième année de la phase pilote du FIDC (2012) ;
- (ii) examiner les recommandations du panel d'experts et approuver les demandes de financement présentées au FIDC en 2012.

9. Des documents distincts ont été établis sur les sujets suivants :

- Activités de collecte de fonds : rapport sur l'utilisation des fonds destinés au FIDC (document CE/12/6.IGC/6) ;
- Rapport sur l'évaluation de la phase pilote du FIDC (document CE/12/6.IGC/7) ;
- Avant-projet révisé des Orientations sur l'utilisation des ressources du FIDC (document CE/12/6.IGC/8) ;
- Utilisation des ressources du FIDC et projet de budget pour 2013 (document CE/12/6.IGC/9) ;
- Document d'information concernant les effets et les résultats immédiats des projets financés par le FIDC (document CE/12/6.IGC/INF.4).

I. Suivi de l'appel à demandes de financement pour 2011

10. Suite à la Décision 5.IGC 5 du Comité, le Secrétariat a mené, entre janvier et mai 2012, les activités suivantes :

- (i) Des lettres ont été envoyées aux demandeurs des 17 projets approuvés pour les informer de la décision du Comité, avec copie aux Commissions nationales pour l'UNESCO, aux Délégations permanentes et, le cas échéant, aux points de contact nationaux et aux bureaux hors Siège de l'UNESCO concernés. Les budgets et les plans de travail de cinq de ces 17 projets ont dû être révisés compte tenu des recommandations du panel d'experts visant à ajuster certaines dépenses surévaluées, notamment en matière de frais de transport et de frais généraux, et de la décision du Comité d'approuver les recommandations du panel.
- (ii) Des lettres ont été envoyées aux demandeurs des 47 projets non retenus, les informant de la décision du Comité et contenant un résumé de l'évaluation du panel d'experts indiquant les raisons pour lesquelles leur projet n'avait pas été retenu, avec copie aux Délégations permanentes, aux Commissions nationales, aux points de contact nationaux et aux bureaux hors Siège de l'UNESCO concernés.
- (iii) Suite à un échange de courriels avec les bénéficiaires de 12 projets qui avaient été approuvés par le Comité avec des budgets inchangés, les termes de référence des contrats ont été élaborés, les documents administratifs nécessaires rassemblés et les contrats signés.
- (iv) Des lettres et des courriels ont été échangés avec les auteurs des cinq projets qui avaient été approuvés par le Comité avec des budgets réduits afin de s'assurer de la faisabilité de leurs projets. Après confirmation de la faisabilité par les bénéficiaires, les contrats ont été signés.
- (v) Des « descriptifs de projets » comprenant des informations mise à jour, des photographies et des liens ont été élaborés en trois langues et publiés sur le site Web de la Convention, grâce à un financement extrabudgétaire du Gouvernement de l'Espagne.
- (vi) Le Secrétariat suit la mise en œuvre des projets financés en entretenant une communication constante par courriel, par téléphone et en personne avec les demandeurs sélectionnés, au Siège et, le cas échéant, sur le terrain. La Secrétaire de la Convention a profité de ses nombreuses missions effectuées sur le terrain concernant des questions d'ordre général ayant trait à la Convention pour rencontrer

les bénéficiaires de cinq projets financés par le FIDC dans les pays suivants : en Argentine, au Bangladesh (où elle a participé à un forum ministériel financé par le FIDC), au Burkina Faso, en Côte d'Ivoire et à Cuba. Le Secrétariat a également rencontré plusieurs responsables de projets financés par le FIDC qui se trouvaient à Paris, dont les gestionnaires venus d'Afrique du Sud, du Cameroun, du Kenya, de Madagascar et du Pérou.

II. Appel à demandes de financement pour 2012

11. En vue du troisième appel à demandes de financement, le Secrétariat a pris les mesures suivantes :

- (i) Les formulaires de demande pour les programmes/projets et pour l'assistance préparatoire ont été révisés en tenant compte des recommandations faites par le Comité et le panel d'experts afin de mieux indiquer : (1) la durée du programme/projet ; (2) sa justification dans le contexte national ; (3) le calendrier de mise en œuvre des activités ; (4) le recours à des contractants, sous-contractants, consultants et experts ; et (5) le détail du budget, y compris les dispositions d'autofinancement et de cofinancement.
- (ii) Un formulaire de demande distinct a été établi pour les organisations non gouvernementales internationales (OING) afin de mettre l'accent sur les critères démontrant leur caractère international et l'impact régional, interrégional et sous-régional des programmes/projets proposés.
- (iii) Un Guide annoté pour le formulaire de demande de financement relative aux programmes/projets a été rédigé et publié en anglais et en français afin d'aider les demandeurs à formuler des propositions plus efficaces en leur fournissant des conseils pertinents et en les informant des bonnes pratiques en vigueur à partir de l'expérience acquise au cours des cycles de financement précédents. Ce nouveau Guide a rencontré un accueil favorable, particulièrement auprès des Organisations non gouvernementales (ONG) nationales et internationales.
- (iv) Le site Web a été enrichi de nouvelles informations détaillées en anglais, en français et en espagnol sur le FIDC et la procédure de demande, grâce au financement extrabudgétaire du Gouvernement de l'Espagne.
- (v) Un kit d'information contenant les principaux documents relatifs à l'appel à demandes a été élaboré en anglais et en français, puis distribué aux Commissions nationales le 14 mars 2012.
- (vi) Une téléconférence et plusieurs échanges de courriels ont eu lieu avec le panel d'experts afin d'en informer les membres des derniers changements concernant les demandes et le processus d'évaluation, et de les associer à la préparation du troisième cycle. Le Secrétariat a également rencontré le coordinateur du panel d'experts à Paris, et n'a cessé de collaborer étroitement avec lui pour organiser le troisième appel à demandes de financement.

12. Le troisième appel à demandes de financement auprès du FIDC a été lancé le 14 mars 2012 sur le site Web de la Convention. Conformément au paragraphe 13 des Orientations du FIDC, la date limite de réception des demandes a été fixée au 30 juin 2012. Outre les formulaires de demande téléchargeables, d'autres informations utiles telles qu'une note explicative sur le FIDC, les instructions relatives à son utilisation, le Guide annoté pour le formulaire de demande, une liste des pays éligibles, les critères de recevabilité des demandes adoptés par le Comité ainsi que le calendrier ont été mis en ligne sur ce site. La rubrique « Questions fréquentes » a également été mise à jour pour répondre aux questions adressées au Secrétariat par des demandeurs potentiels.

13. Le 10 avril 2012, un courriel de rappel a été adressé aux Commissions nationales, aux Délégations permanentes, aux points de contact nationaux des Parties à la Convention et aux bureaux hors Siège de l'UNESCO pour assurer une meilleure diffusion du Guide annoté pour le formulaire de demande de financement relative aux programmes/projets, paru peu de temps auparavant.

14. À l'occasion d'un séminaire régional intitulé « Réflexions autour de la Convention 2005 de l'UNESCO », organisé par le Secrétariat argentin de la culture, le Secrétariat culturel du MERCOSUR et les bureaux hors Siège de Montevideo et de Quito, la Secrétaire de la Convention a animé une session d'échanges à Buenos Aires, en Argentine, les 18 et 19 avril 2012, pour faire le point sur la procédure de demande, pour mieux faire connaître le dispositif et pour impliquer davantage les points de contact nationaux en Amérique latine concernant l'évolution des projets financés par le FIDC. Elle s'est également entretenue avec les bénéficiaires des financements accordés pour la période 2011-2012.

15. Le 9 juin 2012, la Secrétaire de la Convention a animé une session pratique de formation et d'information sur le FIDC à Abidjan, en Côte d'Ivoire, à l'intention de 75 participants issus des Commissions nationales de 28 pays africains. Le Secrétariat a organisé cette session conjointement avec la Commission nationale pour l'UNESCO de Côte d'Ivoire dans le cadre de la réunion consultative africaine qui s'est tenue du 6 au 8 juin à Abidjan. Les participants ont été invités à simuler une évaluation de projet afin de renforcer les capacités des Commissions nationales en vue de la procédure d'évaluation préalable. L'aide fournie aux Commissions nationales lors de cette session s'est révélée particulièrement utile, tant lesdites commissions jouent un rôle essentiel dans la diffusion des objectifs du FIDC, le lancement des appels à demandes et la sélection des projets nationaux destinés à être présentés au Secrétariat.

III. Réception des demandes et examen de leur recevabilité par le Secrétariat

16. Le Secrétariat a reçu au total 219 demandes : 25 ont été reçues après la date limite du 30 juin 2012, 103 autres ont été jugées incomplètes en raison de l'absence de documents pertinents tels que le budget et le plan de travail, le formulaire d'examen de la commission nationale et tout autre document démontrant le caractère international de l'ONG dans le cas d'une OING. Trois demandes ont été rejetées par les Commissions nationales car elles avaient dépassé le plafond de demandes autorisé par le Comité (Décision 4.IGC 10A). Ci-dessous quelques statistiques concernant l'appel à demandes de financement pour 2012.

- Les demandes émanent de 68 pays (dont 61 sont éligibles) et de 43 OING.
- 23 % des demandes ont été présentées par des Parties, 57 % par des ONG et 20 % par des OING.
- 96 % des demandes présentées concernent des projets/programmes, et 4 % sont des demandes d'assistance préparatoire.
- 73 % des demandes de financement concernent le renforcement des industries culturelles, contre 23 % qui ont trait au développement des politiques culturelles.
- S'agissant du type d'actions, à titre d'exemple, 30 % des demandes concernent des activités de renforcement des capacités, 19 % des activités de communication et de sensibilisation, 13 % des activités d'échanges, 9 % l'entrepreneuriat culturel et la création d'emplois et de revenus, et 7 % la cartographie et la statistique en matière culturelle.
- S'agissant des demandes privilégiant le renforcement des industries culturelles, 25 % concernent les arts cinématographiques et audiovisuels, 24 % le design et l'artisanat, 20 % les arts du spectacle, 19 % la musique et 12 % les arts visuels.

- Concernant les priorités de l'UNESCO, 37 % des demandes émanent de l'Afrique, 32 % ont trait à la jeunesse, 17 % à l'égalité des genres, 11 % aux Petits États insulaires en développement et 3 % aux peuples autochtones.
- 75 % des demandes ont été présentées en anglais, 24 % en français et 1 % dans une autre langue.
- La répartition régionale des demandes est la suivante : 13 % pour le Groupe II ; 28 % pour le Groupe III ; 13 % pour le Groupe IV ; 44 % pour le Groupe V(a) et 2 % pour le Groupe V(b).

17. Le Secrétariat a examiné la recevabilité des demandes qui remplissaient les critères requis et qui ont été jugées complètes.

18. Suite à cet examen, le Secrétariat a jugé recevables 48 demandes de programmes/projets émanant de 30 pays et de 3 OING, pour un montant total de 4 254 348,91 \$US. Pour chaque demande, le Secrétariat a rempli un formulaire d'examen électronique qui peut être consulté et imprimé à partir de la base de données du FIDC rendue publique le 10 novembre 2012, conformément à la Décision 5.IGC 7. L'adresse du site est la suivante : <http://www.unesco.org/culture/cultural-diversity/2005convention/fr/programme/ifcd/>.

19. Comme indiqué dans le document CE/12/6.IGC/9 ainsi qu'à l'Annexe I du présent document, le FIDC dispose d'un montant total de **1 113 208 \$US** pour financer des programmes/projets et des demandes d'assistance préparatoire. Ce montant est fixé sur la base du montant disponible au titre du FIDC au 30 juin 2012, conformément à la Décision 5.IGC 6.

IV. Évaluation technique des demandes par le panel d'experts

20. Au terme de l'examen réalisé par le Secrétariat, les 48 demandes recevables ont été envoyées au panel d'experts via le module d'évaluation de la base de données du FIDC. Les projets ont été répartis entre les six experts du panel en fonction de leurs compétences linguistiques. Chaque projet a été évalué par deux experts, sachant qu'aucun expert n'a eu à examiner des dossiers provenant de son pays d'origine.

21. Le panel d'experts a procédé à l'évaluation technique des demandes conformément au paragraphe 16 des Orientations du FIDC, ainsi qu'aux critères additionnels adoptés par le Comité à sa quatrième session en décembre 2010 (Décision 4.IGC 10A) et aux observations formulées par le Comité à sa cinquième session en décembre 2011 (Décision 5.IGC 5).

22. Les experts ont formulé des observations par écrit (analyse qualitative) sur le degré auquel les demandes remplissaient ou non les critères établis par le Comité, en attribuant une valeur numérique à chacune des principales catégories de critères (pertinence et faisabilité du projet, résultat attendus, impact potentiel, viabilité ou encore niveaux de financement, par exemple). Pour ce faire, les évaluateurs ont donc attribué les points suivants :

4	remplit pleinement les critères
3	remplit la majorité des critères
2	remplit la moitié des critères
1	remplit moins de la moitié des critères
0	ne remplit pas les critères

23. Dès lors, la note attribuée par chaque expert n'a pu dépasser 20 points, et la note finale attribuée par les deux experts chargés d'évaluer une demande n'a pu dépasser 40 points. Toutes les demandes recommandées pour approbation au Comité ont obtenu une note finale supérieure ou égale à 30 points, conformément au paragraphe 13 (f) de la Décision 4.IGC 10A.

24. L'Annexe I contient une liste des projets *recommandés au Comité* pour examen par le panel d'experts. Les demandes de financement sont classées en fonction de la note finale que leur ont attribuée les experts. L'Annexe II contient les fiches d'évaluation de chacun des projets recommandés, les informations étant présentées conformément au paragraphe 16 des Orientations du FIDC.

25. Au paragraphe 15 de sa Décision 4.IGC 10A, le Comité a invité « le panel d'experts à indiquer dans leurs recommandations futures la liste des projets (...) qui pourraient être financés si des fonds supplémentaires s'avéraient disponibles ». Puisqu'aucun autre projet n'a obtenu une note supérieure ou égale à 30 points (cf. le paragraphe 13 (f) de la Décision 4.IGC 10A), le panel d'experts ne recommande pas d'autres projets au Comité.

26. Les projets qui *n'ont pas été recommandés* par le panel d'experts sont présentés à l'Annexe III. L'Annexe IV contient la liste des 171 demandes qui, à l'issue de l'examen technique du Secrétariat, n'ont pas été soumises à l'évaluation du panel d'experts. Cette liste comprend 103 demandes incomplètes, dont 3 ont été rejetées par les Commissions nationales, et 68 autres qui ont été jugées irrecevables pour l'une ou plusieurs des raisons suivantes :

- le pays du demandeur n'était pas Partie à la Convention de 2005 ;
- le Secrétariat de la Convention a reçu la demande après la date limite du 30 juin 2012 ;
- le pays du demandeur n'est pas un pays en développement au sens de la définition adoptée pour le FIDC ;
- la demande n'a pas été signée ;
- le formulaire d'examen de la Commission nationale n'a pas été reçu ou n'a pas été signé ;
- le formulaire de demande n'a été présenté ni en anglais ni en français ;
- le projet ne relevait pas des domaines d'activité du FIDC ;
- l'une ou plusieurs des parties du formulaire de demande n'ont pas été remplies ;
- dans le cas d'une demande présentée par une OING, tous les documents requis pour démontrer son caractère international n'ont pas été présentés ;
- dans le cas d'une demande présentée par une OING, son impact régional, interrégional et sous-régional n'a pas été démontré.

27. Conformément au paragraphe 5 de la Décision 5.IGC 7, le Secrétariat a rendu accessibles en ligne, dans les délais statutaires, tous les dossiers des projets, y compris les demandes, les formulaires d'évaluation des Commissions nationales, l'examen technique du Secrétariat et les évaluations du panel d'experts. Ces informations sont accessibles sur le site de la Convention à l'adresse suivante : <http://www.unesco.org/culture/cultural-diversity/2005convention/fr/programme/ifcd/>.

28. Le panel d'experts a fait part au Secrétariat de ses commentaires sur le processus d'évaluation, sur la méthode adoptée pour le troisième appel à demandes de financement au titre du FIDC et sur le Guide annoté pour le formulaire de demande de financement relative aux projets/programmes. De façon générale, les experts ont convenu que les propositions de projets

reçues à l'occasion du troisième appel à demandes étaient de meilleure facture que lors des appels précédents, surtout pour ce qui concerne la cohérence entre les objectifs, les activités, les résultats escomptés et le calendrier des travaux. Cela étant, ils ont aussi constaté que les budgets des projets étaient souvent mal préparés et trop vagues.

29. Globalement, le panel d'experts a formulé les observations suivantes :

- la publication du Guide annoté pour le formulaire de demande de financement relative aux programmes/projets par le Secrétariat a eu un effet positif sur la préparation des propositions de projet en améliorant la formulation ;
- les demandeurs ont encore du mal à comprendre les priorités du FIDC lors de l'élaboration de leurs propositions.

30. De surcroît, le panel d'experts a recommandé :

- le plafonnement (par exemple à un taux de 30 % du budget global du projet) des dépenses courantes (y compris les dépenses de personnel, de location de bureaux et de communication), des salaires accordés aux contractants, aux sous-contractants, aux consultants et aux experts, ainsi que des achats d'équipements, afin d'éviter que ne soient présentés des projets insuffisamment préparés et des budgets surestimés ;
- l'obligation de mieux renseigner le statut juridique des organisations gouvernementales et non gouvernementales, leur domaine d'activités, les qualifications de leurs employés et leur expérience en matière de gestion de projets, afin que les évaluations réalisées soient mieux renseignées ;
- la limitation, lors des prochains cycles de financement, de la durée des projets d'un minimum d'un an à un maximum de deux ans, afin d'améliorer la faisabilité des projets, la viabilité de leur organisation et leurs effets attendus à long terme ;
- s'agissant de viabilité, de nouveaux critères applicables à la création de partenariats entre différentes parties prenantes à la conception et à la mise en œuvre des projets pourraient être adoptés.

31. Les Commissions nationales conservent un rôle essentiel dans le fonctionnement du FIDC, car elles diffusent les appels à demandes, appuient le renseignement des formulaires de demandes et présélectionnent les projets destinés à être présentés au Comité. Toutefois, toutes les Commissions nationales n'ont pas été en mesure d'exercer pleinement leurs responsabilités, et certaines d'entre elles ont exprimé le besoin de participer à des activités de renforcement des capacités organisées par le Secrétariat. Les membres du panel d'experts ont formulé des recommandations spécifiques à l'intention des Commissions nationales :

- outre les représentants des Commissions nationales, des représentants d'autres ministères compétents dans des domaines liés à la Convention pourraient participer à l'évaluation des projets en siégeant dans un comité ad hoc ou dans un groupe de travail ;
- les informations fournies par les Commissions nationales sont souvent trop brèves et insuffisantes. Les évaluateurs ont besoin de recevoir davantage d'informations, notamment sur le caractère éventuellement surestimé ou, au contraire, sous-estimé des budgets en fonction des réalités sur le terrain ;
- les Commissions nationales ne devraient pas présenter leurs propres demandes au FIDC.

32. Les membres du panel d'experts ont également recommandé qu'à l'avenir, les experts se rencontrent en personne au moins une fois pendant la phase d'évaluation.

33. Le Comité souhaitera peut-être adopter la décision suivante :

PROJET DE DÉCISION 6.IGC 5

Le Comité,

1. *Ayant examiné le document CE/12/6.IGC/5 et ses Annexes,*
2. *Prenant note du montant de 1 288 805 \$US disponible au 30 juin 2012 pour le troisième cycle de financement du FIDC tel que défini à l'Annexe II du document CE/12/6.IGC/9,*
3. *Décide que les projets présentés à l'Annexe I et annexés à cette décision bénéficieront du soutien financier du FIDC ;*
4. *Prend note des commentaires et des recommandations formulés par le panel d'experts ;*
5. *Constata que le troisième cycle de financement marque le terme de la phase pilote du FIDC.*

LISTE DES ANNEXES

- Annexe I : Liste des projets recommandés au Comité par le panel d'experts du FIDC
- Annexe II : Formulaires d'évaluation des projets recommandés
- Annexe III : Liste des projets non recommandés par le panel d'experts
- Annexe IV : Liste des projets non recevables
- Annexe V : Liste des projets financés dans les premier et deuxième cycles de financement et leur statut.

ANNEX I: List of Projects Recommended by the IFCD Expert Panel to the Committee
ANNEXE I : Liste des projets recommandés au Comité par le Panel d'experts du FIDC

Score / Points	Program/Project (PR) or Preparatory Assistance (PA)	Countries or INGO / Pays ou OING	Beneficiaries / Bénéficiaires	Project/ Projet N°	Title of Project / Titre du projet	Funding request / Demande de financement (US\$)	Recommended amount / Montant recommandé (US\$)	Applicant's co-financing / Co-financement des demandeurs	Decision by the Committee / Décision par le Comité (US\$)
37	PR	FYROM	NGO	183	Measuring the economic contribution of the audiovisual industry in FYROM	74 740	74 740	6 000	
36	PR	Indonesia	NGO	050	Developing an audiovisual micro-industry in Siberut, Indonesia	99 982	99 982	0	
35	PR	Croatia	SP	165	Building the creative city: developing Zagreb's cultural industries	99 000	82 988	16 204	
35	PR	Mongolia	SP	031	Cultural statistics in action: getting a clear picture of Mongolian cultural industries	79 000	79 000	19 200	
35	PR	Zimbabwe	NGO	115	Management and business training for Zimbabwe's cultural professionals and arts associations.	97 365	97 365	0	
34	PR	Cameroon	NGO	136	Decentralisation, the Diversity of Cultural Expressions and Council Policies: a new paradigm for council development strategies in Cameroon	78 560	78 560	15 000	
34	PR	Cuba	NGO	036	Promoting Afro-Cuban cultural expressions among youth	93 101	93 101	2 700	
33	PR	South Africa	SP	070	ArtSAnow: offering cultural operators and policy makers real-time information on creative industries in South Africa	99 318	99 318	0	
32	PR	Montenegro	NGO	109	Cultural industries as drivers of development in Montenegro and the Balkans	88 705	88 705	8 540	
32	PR	Côte d'Ivoire	NGO	015	Triggering the creation of a cultural industry based on balafons in Cote d'Ivoire	53 085	50 885	8 150	
32	PR	Cameroon	NGO	135	Opening opportunities to disabled women in the cultural industries sector in Cameroon	32 701	32 701	7 600	
31	PR	Guatemala	NGO	168	INCREA LAB: Opening opportunities to indigenous cultural entrepreneurs through mentoring activities.	98 610	98 610	0	
30	PR	Mexico	NGO	187	Paralelo 9 MX: strengthening cultural industries for local development in Mexico	98 871	98 871	71 091	

**Overview of the budget allocated for 2013 and total amount of funding requested/
Vue d'ensemble du budget alloué pour l'année 2013 et montant total des demandes de financement**

Type of Application/de demande	Budget (US\$)	Value of applications recommended in US\$/Montant des demandes recommandées en US\$
Programme/Project and Preparatory assistance / Programme/projet et Assistance préparatoire ¹	1 113 208	1 074 826
Reserve/Réserve ²	23 433	0
TOTAL	1 136 641	1 074 826

¹ Programmes/projects: minimum 60 % of the IFCD pilot phase budget 2013/60 % minimum du budget de la phase pilote 2013. Preparatory assistance/Assistance préparatoire : maximum 20 % of the IFCD pilot phase budget 2013/20 % maximum du budget de la phase pilote 2013.

² Projects for special situations/projets relatifs aux situations spéciales : 2 % of the IFCD pilot phase budget 2013/2 % du budget de la phase pilote 2013.

**ANNEXE II : Formulaires d'évaluation des projets recommandés
Projet FIDC recommandé par le panel d'experts**

Demande n°	Pays	Demandeur	Domaine d'activités	Type de candidature	Montant recommandé (US\$)	Année de financement
183	Ex-République yougoslave de Macédoine (ARYM)	Institut de journalisme et de relations publiques – Chaire UNESCO sur les médias, le dialogue et la compréhension mutuelle (ONG)	Politiques culturelles	Programme/Projet	74 740	2013

Intitulé du projet	Évaluation de la contribution économique du secteur audiovisuel dans l'ARYM
Objectif	Ce projet vise à cartographier le secteur audiovisuel de l'ARYM et à répertorier les réussites et les expériences innovantes afin d'élaborer un cadre national général destiné à consolider le secteur audiovisuel.
Bref résumé (§ 16.1)	L'Institut de journalisme et de relations publiques – Chaire UNESCO sur les médias, le dialogue et la compréhension mutuelle est un établissement d'enseignement non lucratif basé à Skopje. Il propose de cartographier le secteur audiovisuel dans l'ARYM au moyen de questionnaires et d'entretiens avec les acteurs concernés, de dresser la liste des bonnes pratiques et des expériences innovantes dans le secteur et d'explorer dans quelle mesure l'industrie audiovisuelle peut contribuer à accélérer le développement local et régional, en organisant des ateliers et des séances d'échanges. L'objectif <i>in fine</i> est de tenir compte des résultats obtenus lors de l'élaboration du prochain Plan stratégique national pour le secteur audiovisuel de l'ARYM pour la période 2013-2014.
Résultats et impact attendus (§ 16.2)	<ul style="list-style-type: none"> • La capacité du secteur audiovisuel de l'ARYM à accélérer le développement local et régional est évaluée – une équipe d'experts procède à la cartographie au moyen de questionnaires et d'entretiens avec les acteurs concernés (y compris les décideurs politiques, les auteurs, les créateurs, les producteurs indépendants, les distributeurs et les experts, entre autres). L'équipe d'experts analyse les bonnes pratiques, les études de cas et les initiatives innovantes dans le secteur. • Un cadre général de développement du secteur audiovisuel dans l'ARYM est élaboré. Un panel d'experts est constitué pour rédiger le « Guide pour un cadre stratégique commun visant à renforcer le secteur audiovisuel de l'ARYM et à développer de nouvelles activités audiovisuelles ». Le panel procède à une consultation publique d'un mois qui donne lieu à la publication du Plan stratégique national, lequel sera présenté officiellement lors d'une conférence et diffusé à grande échelle auprès des acteurs concernés, en macédonien et en anglais, afin de nourrir leur réflexion et leur action.

	<ul style="list-style-type: none"> • Un réseau de représentants d'organismes publics, de la société civile et d'acteurs culturels impliqués dans le secteur audiovisuel est créé, et le rôle potentiel des industries de la création dans le développement économique et social est mieux présenté – l'Institut de journalisme et de relations publiques organisera une série d'ateliers, de séances d'échanges et de conférences sur mesure pour initier et promouvoir la participation active des principaux acteurs.
<p>Adéquation avec les objectifs de la Convention et avec les domaines d'intervention du FIDC (§16.4)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Contribue à l'adoption de politiques culturelles en faveur du secteur audiovisuel de l'ARYM – l'exercice cartographique et le processus de consultation publique permettent de prendre des mesures efficaces en vue de créer un secteur audiovisuel local dynamique et compétitif. • Favorise la coopération, le partage d'informations et la conclusion de partenariats entre institutions publiques, société civile et secteur privé en faveur du secteur audiovisuel – toutes les activités du projet sont conçues de manière à encourager la participation et l'implication d'un large éventail d'acteurs issus de divers secteurs et coopérant dans leur intérêt mutuel. • Réaffirme l'importance du lien entre culture et développement – l'exercice de cartographie et les activités d'échanges qui contribuent à la formulation du Plan stratégique national révéleront le rôle que peut tenir le secteur audiovisuel dans la création d'emplois ainsi que le renforcement de la confiance et de la cohésion sociale.
<p>Faisabilité et impact attendu à long terme (§16.5)</p>	<p>Le secteur audiovisuel de l'ARYM souffre de faiblesses structurelles : sous-capitalisation des entreprises, fragmentation des marchés intérieurs et faible circulation des œuvres audiovisuelles innovantes. C'est pourquoi le pays doit se doter d'une stratégie de développement à long terme qui fasse du secteur audiovisuel un secteur clé du développement économique et social.</p> <p>Ce projet vise à relever ces défis en travaillant étroitement avec les décideurs politiques, le service public de l'audiovisuel national, les entreprises audiovisuelles privées et les producteurs indépendants, en proposant des activités conformes à la Stratégie pour les industries culturelles adoptée en 2010 par le ministère de la culture. Il atteindra ainsi des résultats durables et à long terme qui témoigneront de son efficacité.</p> <p>De surcroît, les résultats attendus du projet sont mesurables et réalistes, car ils s'appuient sur des activités concrètes. C'est pourquoi le projet est susceptible d'atteindre ses objectifs et de contribuer à l'adoption de règles plus efficaces.</p>
<p>Montant recommandé (US\$) (§16.3)</p>	<p>74 740</p>
<p>Commentaires des évaluateurs</p>	<p>Les évaluateurs soutiennent fortement ce projet en raison de sa faisabilité, de sa clarté, de son impact quantifiable, de son budget réaliste, de sa capacité à contribuer au développement du secteur audiovisuel de l'ARYM et de son approche concrète quant à la formulation du Plan stratégique national visant à prendre des mesures dans ce secteur, ainsi qu'à la cohérence de ses objectifs avec ceux de la Convention de 2005 et du FIDC.</p> <p>En outre, les évaluateurs ont observé que le demandeur possédait des connaissances approfondies dans le domaine des politiques culturelles, particulièrement dans la région des Balkans, qu'il employait un personnel qualifié et qu'il encourageait l'implication des principaux acteurs du secteur audiovisuel et des responsables des politiques publiques, éléments qui permettront d'atteindre les objectifs du projet et de changer en profondeur la politique culturelle du pays.</p>

Projet FIDC recommandé par le panel d'experts

Numéro de demande	Pays	Demandeur	Domaine d'activités	Type de demande	Montant recommandé (US\$)	Année de financement
050	Indonésie	Perkumpulan Hijau Sibertu – PASIH (ONG)	Industries culturelles	Programme/Projet	99 982	2013

Intitulé du projet	Développement d'un micro-secteur de l'audiovisuel à Siberut, Indonésie
Objectif	Ce projet vise à créer un micro-secteur de la création dans l'île indonésienne de Siberut en proposant aux jeunes autochtones des modules de formation, d'encadrement et de tutorat en matière audiovisuelle et commerciale.
Bref résumé (§ 16.1)	PASIH, une ONG locale qui fait de la communication et de la création audiovisuelles des outils de promotion du développement durable, propose de créer un « espace d'ateliers créatifs » dans les locaux existants du Centre multimédia interculturel (CMI) afin de former de jeunes professionnels de la création à la réalisation de films et à la gestion d'entreprises. Ces efforts visent à développer un micro-secteur de la création qui soit compétitif et animé par les autochtones.
Résultats et impact attendus (§ 16.2)	<ul style="list-style-type: none"> • La capacité de l'île à développer une nouvelle industrie culturelle et à doter le CMI des équipements technologiques nécessaires est évaluée – PASIH réalisera une évaluation participative pour déterminer les besoins et le potentiel de la région et étudiera comment développer un secteur culturel sur l'île. L'ONG a d'ores et déjà commencé à collaborer avec les autorités locales afin de créer dans les locaux du CMI un « espace d'ateliers créatifs » et un bureau dans lesquels seront menées les activités de renforcement des capacités. • Les capacités d'un groupe de jeunes créateurs et créatrices autochtones sont renforcées – un groupe d'experts assurera la formation en gestion audiovisuelle et commerciale à 150 jeunes gens, dont la moitié de femmes, en utilisant des outils pédagogiques élaborés spécialement pour eux. • Les jeunes stagiaires bénéficient de possibilités d'encadrement et de tutorat – les jeunes créateurs professionnels sélectionnés pour participer à la formation audiovisuelle et aux cours de gestion des entreprises pourront participer aux sessions d'encadrement et de tutorat avec des professionnels expérimentés dans la région, affiner leurs projets commerciaux et créer leurs propres micro-entreprises. • Les films et les productions audiovisuelles locales de Siberut sont diffusés sur les marchés provincial et national – 3 expositions et projections de films sont prévues, ainsi qu'une campagne nationale de promotion en ligne, pour permettre aux jeunes entrepreneurs de la création de faire connaître leur œuvres et de les commercialiser.

Adéquation avec les objectifs de la Convention et avec les domaines d'intervention du FIDC (§16.4)	<ul style="list-style-type: none"> • Contribue à la création d'une nouvelle industrie culturelle – les industries culturelles n'étant pas très développées à Siberut, l'appui apporté aux jeunes professionnels de la culture et le renforcement de leurs capacités peut contribuer au développement de l'industrie audiovisuelle dans cette île indonésienne. • Donne aux membres des communautés défavorisées les moyens d'agir grâce aux industries culturelles – en privilégiant les efforts de formation et d'encadrement des communautés autochtones, ce projet donne confiance aux jeunes créateurs professionnels en leur apportant des outils et des ressources qu'ils peuvent partager avec leurs communautés et qui renforcent la cohésion sociale.
Faisabilité et impact attendu à long terme (§16.5)	<p>Le budget du projet est réaliste et permettra la réalisation de l'ensemble des activités. Le calendrier des activités est assez détaillé et chaque étape semble raisonnable et faisable.</p> <p>Ce projet démontre son potentiel d'impact à long terme en impliquant activement, dès sa phase initiale, les principaux acteurs concernés sur l'île : les membres des communautés participeront à l'évaluation des besoins et à la conception du projet, et les autorités locales, avec la population, prendront le relais une fois le projet élaboré. Les acteurs du secteur privé participeront en partageant leur savoir-faire et leur expertise dans le domaine.</p> <p>A moyen et à long termes, le CMI deviendra une plateforme autonome permettant aux jeunes créateurs de lancer leur propre petite entreprise et de développer leurs propres projets de création.</p>
Montant recommandé (US\$) (§16.3)	<p>99 982</p>
Commentaires des évaluateurs	<p>Les deux évaluateurs recommandent fortement ce projet en raison de sa faisabilité, de ses activités réalistes et de son impact mesurable sur la population autochtone de Siberut. En outre, les objectifs de ce projet sont pleinement conformes à ceux de la Convention de 2005 et du FIDC.</p> <p>Les évaluateurs en ont conclu que ce projet est très prometteur car il vise à établir un centre durable qui ouvrira la voie à la création d'un micro-secteur autochtone de la création dans l'île.</p>

Projet FIDC recommandé par le panel d'experts

Numéro de demande	Pays	Demandeur	Domaine d'activités	Type de demande	Montant recommandé (US\$)	Année de financement
165	Croatie	Institut pour les relations internationales – IMO (État Partie)	Politiques culturelles	Programme/projet	82 988	2013

Intitulé du projet	Bâtir la ville créative : développement des industries culturelles à Zagreb
Objectif	Le projet vise à faire adopter des politiques culturelles au niveau local pour dynamiser et promouvoir les industries culturelles de Zagreb.
Bref résumé (§ 16.1)	L'Institut pour les relations internationales (IMO), l'un des principaux établissements de recherche en matière de relations internationales et de développement durable en Croatie, propose de : (1) cartographier le potentiel des industries culturelles de la ville ; (2) contribuer à l'élaboration de politiques culturelles et économiques en organisant des réunions consultatives en collaboration avec les autorités locales ; (3) organiser des formations visant au renforcement des capacités et des activités d'échanges en réseau, y compris des ateliers et des séances d'échanges, pour contribuer à mettre en œuvre les politiques culturelles adoptées, et (4) lancer une campagne médiatique pour accroître la visibilité des industries culturelles de Zagreb.
Résultats et impact attendus (§ 16.2)	<ul style="list-style-type: none"> • Les industries culturelles de Zagreb sont répertoriées et analysées – à partir d'études précédentes conduites en 2010, une équipe d'experts effectue trois exercices de cartographie pour mesurer le potentiel que recèlent les industries culturelles de la ville pour le développement économique et social. • De nouvelles mesures sont adoptées au niveau local pour encadrer les industries culturelles – deux réunions consultatives sont tenues, un registre local des industries de la création est élaboré et le Bureau des industries créatives est mis sur pied en vue de diversifier l'économie de la ville et d'accroître sa compétitivité et la qualité de vie de ses résidents. • Les capacités humaines et institutionnelles de l'ensemble des acteurs sont renforcées et des liens sont noués entre eux pour mettre en œuvre les politiques et les mesures culturelles – 15 ateliers de formation et 7 sessions d'échanges avec des administrateurs publics et des entrepreneurs du secteur culturel sont organisés pour améliorer leurs compétences en gestion et leur compétitivité. • Une campagne est menée pour faire mieux connaître les industries culturelles de Zagreb auprès du public, notamment le secteur du design – l'IMO mènera une campagne dans différents médias (télévision, radio, Web) pour diffuser les résultats de l'exercice de cartographie et donner davantage de visibilité aux industries et aux productions culturelles de la ville.
Adéquation avec les objectifs de la Convention et avec les domaines d'intervention du FIDC (§16.4)	<ul style="list-style-type: none"> • Contribue au renforcement des industries culturelles existantes au plan local, à savoir le secteur du design, et à la création de nouvelles industries – en organisant des ateliers de renforcement des capacités et des activités d'échanges, l'IMO permet à une plus grande variété d'activités, de biens et de services culturels d'entrer sur le marché. • Favorise la coopération et l'échange intersectoriel – chacune des activités du projet repose sur la participation active des partenaires du conseil municipal local, des représentants des associations de la société civile et des entrepreneurs exerçant dans le secteur culturel.

	<ul style="list-style-type: none"> • Contribue au développement d'un secteur culturel dynamique en Croatie – les responsables politiques et les praticiens de la culture participant au projet amélioreront leur connaissance du marché local actuel et de l'état de la réglementation et, de ce fait, pourront prendre des décisions mieux avisées.
Faisabilité et impact attendu à long terme (§16.5)	<p>Le projet de budget est réaliste et ses principales activités sont bien coordonnées et conformes aux objectifs proposés.</p> <p>Ce projet a un réel impact potentiel à long terme car l'IMO a noué une coopération active avec les décideurs au sein du conseil municipal de Zagreb – l'un des principaux partenaires du projet – et entretient un dialogue continu avec les réseaux de praticiens de la culture aux niveaux national et local. De surcroît, en rendant la cartographie du secteur publique et en informant à son sujet, l'IMO contribue à renforcer le soutien du public envers le développement des politiques culturelles et à créer un impact à long terme décisif au niveau local.</p>
Montant recommandé (US\$) (§16.3)	82 988
Commentaires des évaluateurs	<p>Les évaluateurs soutiennent fortement ce projet en raison de sa faisabilité, de son impact mesurable et de ses conséquences potentielles sur le développement d'une politique culturelle efficace pour la ville de Zagreb. En outre, ses objectifs respectent parfaitement ceux de la Convention de 2005 et du FIDC.</p> <p>De surcroît, les évaluateurs ont observé que le demandeur était familier de la cartographie culturelle et de l'analyse politique, et qu'il avait déjà effectué des études relatives aux industries culturelles croates. Pendant des années, le demandeur a aidé activement le conseil municipal de Zagreb à renforcer le développement des industries culturelles, et le conseil le soutient à son tour : cette situation permettra au projet d'atteindre des résultats durables et conformes aux objectifs.</p> <p>Le coordinateur du panel d'experts a recommandé de réduire le budget proposé (82 988 au lieu du 99 000 comme il avait été demandé) car le gestionnaire du projet est déjà impliqué dans d'autres projets financés et n'a pas présenté le détail des dépenses liées au projet. Il est recommandé de réduire de moitié le salaire du personnel (16 002 au lieu de 32 004).</p>

Projet FIDC recommandé par le panel d'experts

Numéro de demande	Pays	Demandeur	Domaine d'activités	Type de demande	Montant recommandé (US\$)	Année de financement
031	Mongolie	Université d'État des arts et de la culture – MSUAC (État Partie)	Politiques culturelles	Programme/projet	79 000	2013

Intitulé du projet	Statistiques culturelles en action : dresser un tableau précis des industries culturelles en Mongolie
Objectif	Le projet vise à établir un cadre national innovant pour les statistiques culturelles afin de mieux évaluer les industries culturelles mongoles.
Bref résumé (§ 16.1)	En Mongolie, les données statistiques actuellement collectées par le Bureau statistique national et le ministère de l'éducation, de la culture et de la science ne reflètent pas fidèlement la diversité des industries culturelles dans le pays. C'est pourquoi la MSUAC fait les propositions suivantes : (1) élaborer et mettre en œuvre un Cadre national des statistiques culturelles en Mongolie ; (2) renforcer les capacités du personnel du Bureau statistique national par des programmes de formation, et (3) créer un Observatoire national des statistiques culturelles.
Résultats et impact attendus (§ 16.2)	<ul style="list-style-type: none"> • Un Cadre national des statistiques culturelles mongoles est mis sur pied – la MSUAC organisera une série de réunions consultatives et deux ateliers en collaboration avec l'Institut de statistiques de l'UNESCO afin d'élaborer des directives et des outils en matière de collecte et de traitement des données tout en proposant de nouveaux indicateurs conformes aux systèmes internationaux de codification dans le domaine des statistiques culturelles. • Les capacités humaines et institutionnelles du Bureau statistique national et des principaux partenaires du projet sont renforcées pour appliquer le nouveau Cadre national des statistiques culturelles – trois ateliers nationaux seront conduits à l'intention de 100 à 150 statisticiens, responsables politiques, chercheurs et enseignants dans le domaine des industries culturelles sur la collecte et le traitement de données statistiques relatives au secteur culturel. • Un Observatoire des statistiques culturelles est créé – l'Observatoire servira de plateforme permanente pour la collecte et le traitement régulier de données relatives au secteur culturel, pour la diffusion des résultats et pour la mise au point de méthodes innovantes en matière de statistiques culturelles. L'Observatoire publiera son propre journal de statistiques culturelles, lequel constituera un outil de recherche performant.
Adéquation avec les objectifs de la Convention et avec les domaines d'intervention du FIDC (§16.4)	<ul style="list-style-type: none"> • Contribue à l'adoption de politiques culturelles mieux ciblées afin de promouvoir les industries culturelles en Mongolie – grâce à la création d'un cadre général des statistiques culturelles et d'un observatoire des statistiques culturelles, des mesures politiques efficaces pourront être prises pour développer au niveau local un secteur des industries de la création dynamique et compétitif. • Favorise la coopération et l'établissement de partenariats entre institutions publiques, société civile et établissements universitaires dans le domaine des statistiques culturelles – toutes les activités du projet sont conçues pour encourager la participation et l'engagement d'un vaste éventail d'acteurs issus de divers secteurs qui coopèrent dans leur intérêt mutuel.

	<ul style="list-style-type: none"> Encourage le partage d'informations et la transparence – la création d'un Observatoire des statistiques culturelles et la publication d'un journal de statistiques culturelles permettront de mettre en lumière des informations essentielles sur la structure économique et la dynamique des industries culturelles en Mongolie, qui n'ont pas encore été explorées.
Faisabilité et impact attendu à long terme (§16.5)	<p>Les résultats attendus sont conformes aux objectifs généraux et spécifiques du FIDC. Le projet de budget est cohérent et les activités principales sont bien conçues.</p> <p>L'ensemble des acteurs concernés (responsables politiques, universitaires et acteurs du secteur culturel) seront encouragés à participer activement à la formulation du projet ainsi qu'à sa mise en œuvre. Le projet consolidera les instances consacrées aux statistiques culturelles au sein du Bureau statistique national. Il atteindra ainsi des résultats viables à long terme et produira un impact certain.</p>
Montant recommandé (US\$) (§16.3)	79 000
Commentaires des évaluateurs	<p>Les évaluateurs recommandent fortement ce projet car il vise à doter le nouveau système mongol de statistiques culturelles d'un cadre approprié, en s'appuyant sur des méthodes modernes et des d'outils de pointe qui nourriront les politiques culturelles et renforceront les infrastructures institutionnelles. Le projet contribue également à la coopération intersectorielle et à l'implication active de tous les acteurs concernés, et répond au besoin de renforcer les capacités humaines et institutionnelles des statisticiens, des décideurs politiques et des chercheurs en matière de statistiques et d'industries culturelles.</p> <p>La bonne relation de travail établie entre l'Université d'État des arts et de la culture et le ministère de l'éducation, de la culture et de la science de Mongolie augmente les chances de succès du projet.</p>

Projet FIDC recommandé par le panel d'experts

Numéro de demande	Pays	Demandeur	Domaine d'activités	Type de demande	Montant recommandé	Année de financement
115	Zimbabwe	Fonds Nhimbe (ONG)	Industries culturelles	Programme/Projet	97 365	2013

Intitulé du projet	Formation des professionnels de la culture et des associations d'artistes du Zimbabwe à la gestion des entreprises.
Objectif	Ce projet vise à former et à soutenir les entrepreneurs du secteur culturel au Zimbabwe et à encourager leur contribution au développement des industries culturelles locales auprès des responsables politiques.
Bref résumé (§ 16.1)	Le Fonds Nhimbe, une ONG zimbabwéenne créée en 2003 qui soutient la recherche sur les politiques culturelles, le renforcement des capacités et la promotion des expressions créatives, propose de consolider les industries culturelles du Zimbabwe en : (1) améliorant les compétences des organisateurs des festivals artistiques et culturels du pays par des activités de formation sur la gestion des entreprises ; (2) en inculquant aux dirigeants des principales associations zimbabwéennes en matière d'arts et de culture des compétences de gestion et de management des entreprises et (3) en enseignant aux autorités locales et aux responsables politiques les compétences et le savoir-faire nécessaires sur les méthodes de promotion des industries culturelles, à l'occasion de réunions de sensibilisation des autorités publiques.
Résultats et impact attendus (§ 16.2)	<ul style="list-style-type: none"> • Les compétences et capacités des 35 organisateurs des principaux festivals artistiques et culturels du Zimbabwe sont renforcées – Une activité de formation aux compétences commerciales telles que le marketing, la comptabilité et l'administration sera organisée pendant trois jours, de même qu'un atelier de deux jours sur la législation et les politiques locales en matière de festivals, afin de renforcer les capacités de ces gestionnaires culturels et d'accroître la compétitivité de leurs initiatives culturelles. Une plateforme nationale d'échanges d'idées réguliers et de représentation d'intérêts sur les questions liées à la législation et aux politiques en matière de festivals culturels sera créée. • Les dirigeants des principales organisations et associations représentant les industries culturelles du pays voient leur capacité d'action autonome renforcées – un atelier de cinq jours sur la gestion efficace des organisations du secteur culturel et sur la gouvernance des entreprises sera organisé pour renforcer les capacités des participants en matière de mobilisation des ressources, de réglementation du secteur et de droit du travail. • Les industries culturelles sont présentées comme vecteur du développement durable et de la réduction de la pauvreté – Une réunion de sensibilisation est organisée pour 35 représentants de conseils municipaux du pays et 20 membres d'organisations de la société civile exerçant dans le domaine des industries créatives, afin de débattre et de partager des informations sur le rôle des autorités locales dans la promotion des industries culturelles.

Adéquation avec les objectifs de la Convention et avec les domaines d'intervention du FIDC (§16.4)	<ul style="list-style-type: none"> • Élargit la diffusion et la consommation d'une série d'expressions culturelles au Zimbabwe – en donnant aux professionnels de la culture la formation et le soutien nécessaires pour réussir, ce projet permet à une plus grande variété d'activités, de biens et de services culturels d'entrer sur le marché. • Renforce une industrie culturelle existante – le projet vise à développer les festivals artistiques au Zimbabwe en adoptant une approche multiforme qui comprend à la fois des efforts de sensibilisation, la création de réseaux et des activités de formation.
Faisabilité et impact attendu à long terme (§16.5)	<p>Ce projet semble faisable. Les résultats attendus sont réalistes et reposent sur des plateformes solides et bien conçues. Le plan de travail est cohérent et l'approche adoptée est conforme aux besoins et aux priorités du Zimbabwe consistant à renforcer les capacités des animateurs de la vie culturelle du pays. Le demandeur a présenté un budget très détaillé qui correspond aux activités proposées.</p> <p>Le « Fonds Nhimbe » a fait la preuve de sa capacité d'organisation depuis qu'il a contribué à l'élaboration du Plan d'action national pour les arts et la culture (NPAAC) mis au point par la société civile créative.</p> <p>Ce projet est susceptible de contribuer au processus de réforme de la politique culturelle nationale que conduit le ministère de l'éducation, du sport, des arts et de la culture, car il renforcera les capacités des principaux acteurs du secteur des arts et de la culture et les dotera des compétences qui leur permettront de mettre en œuvre la politique culturelle nationale et de surmonter les obstacles qui ont étouffé la croissance et le développement d'industries culturelles viables.</p>
Montant recommandé (US\$) (§16.3)	<p>97 365</p>
Commentaires des évaluateurs	<p>Ce projet a recueilli le plein soutien des évaluateurs car il est conforme aux objectifs de la Convention de 2005 et du FIDC, particulièrement pour ce qui concerne le renforcement des capacités des responsables des industries culturelles et des associations artistiques du Zimbabwe.</p> <p>En outre, les évaluateurs estiment que ce projet bénéficie d'un fort soutien de la part d'institutions publiques et privées susceptibles de contribuer à sa viabilité.</p>

Projet FIDC recommandé par le panel d'experts

Numéro de demande	Pays	Demandeur	Domaine d'activités	Type de demande	Montant recommandé (US\$)	Année de financement
136	Cameroun	Centre de recherches pour la paix, les droits de l'homme et le développement – REPERID (ONG)	Politique culturelles	Programme /Projet	78 560	2013

Intitulé du projet	Décentralisation, diversité des expressions culturelles et politiques locales : un nouveau modèle de stratégies de développement local au Cameroun
Objectif	Le projet vise à placer la culture au cœur des processus de développement local en mettant en lumière le potentiel que recèlent les industries culturelles pour le développement économique et social.
Bref résumé (§ 16.1)	Le Centre de recherches pour la paix, les droits de l'homme et le développement (REPERID), une ONG locale créée en 2003, propose de remédier à la méconnaissance des nouveaux instruments juridiques relatifs à la culture et de renforcer les capacités des autorités locales et nationales en vue de leur mise en œuvre en : (1) conduisant des activités de formation, de renforcement des capacités et d'échanges en réseau, y compris trois ateliers et séances d'échanges ; (2) en développant des activités de création de réseaux afin de partager des expériences et (3) conduisant des activités de sensibilisation, par exemple une campagne dans différents médias, pour faire connaître les résultats du projet.
Résultats et impact attendus (§ 16.2)	<ul style="list-style-type: none"> • Les capacités humaines et institutionnelles des autorités locales et nationales sont renforcées – trois ateliers de formation et séances d'échanges seront organisés pour mieux faire connaître le cadre juridique national et international relatif au secteur culturel, à la lumière de la loi de décentralisation adoptée par le Cameroun en 2004, et de la Convention de 2005 de l'UNESCO. Des documents de formation seront conçus spécialement à cet effet pour l'ensemble des activités de renforcement des capacités. • Des liens sont noués entre les différents acteurs afin de mieux faire comprendre et appliquer les politiques et les mesures culturelles – Une activité de création de réseau sera organisée pour échanger les bonnes pratiques, les acquis et les expériences dans ce secteur. En conséquence, le Réseau des acteurs culturels sera mis sur pied dans chaque collectivité, afin de rassembler un large éventail d'acteurs culturels. • L'impact du secteur de la culture sur le développement sera mieux expliqué au public – le REPERID organisera une campagne médiatique en présentant les résultats des ateliers et en faisant connaître les industries et les productions culturelles du pays dans différents médias (télévision, radio, presse écrite).

<p>Adéquation avec les objectifs de la Convention et avec les domaines d'intervention du FIDC (§16.4)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Contribue à l'adoption de politiques culturelles de promotion des industries créatives au Cameroun – la combinaison du renforcement des capacités des responsables politiques et de la campagne de sensibilisation permettra de garantir l'efficacité des mesures prises afin de développer des industries culturelles compétitives et dynamiques au plan local. • Réaffirme l'importance du lien entre culture et développement – en formant les autorités locales et nationales et en les dotant des outils et des ressources nécessaires pour comprendre la valeur de la culture et les possibilités de développement qu'elle entraîne. • Encourage le dialogue et renforce l'infrastructure institutionnelle au Cameroun – en repérant les faiblesses institutionnelles, en renforçant les capacités des responsables politiques, et en favorisant la constitution de réseaux entre les principaux acteurs culturels.
<p>Faisabilité et impact attendu à long terme (§16.5)</p>	<p>La viabilité du projet dépend pour l'essentiel de la manière dont les acteurs culturels s'approprient sa mise en œuvre et dont la valeur de la culture sera comprise en tant que source de développement susceptible de modifier les politiques et la réglementation en vigueur au Cameroun en la matière. À cet égard, les évaluateurs soulignent que le projet utilisera toutes ses ressources à ces fins.</p> <p>L'expérience professionnelle de l'ONG et l'expérience de son personnel en matière de droits de l'homme et de promotion d'une culture de la paix, les programmes de formation conçus pour les populations défavorisées et le plan de gestion budgétaire sont autant de preuves que le demandeur dispose des capacités d'organisation et des compétences nécessaires à la mise en œuvre des activités proposées.</p> <p>Le budget est assez détaillé, fondé sur des estimations réalistes et conforme aux activités proposées et aux résultats attendus.</p>
<p>Montant recommandé (US\$) (§16.3)</p>	<p>78 560</p>
<p>Commentaires des évaluateurs</p>	<p>Les évaluateurs recommandent fortement de soutenir ce projet parce qu'il est conforme aux priorités de la Convention de 2005 et du FIDC (renforcement des capacités, sensibilisation et égalité des genres). En effet, le projet pourra largement nourrir les changements politiques et réglementaires qui concerneront les structures locales, et contribuera utilement à la mise en œuvre de lois locales et nationales de promotion de la diversité des expressions culturelles.</p>

Projet FIDC recommandé par le panel d'experts

Numéro de demande	Pays	Demandeur	Domaine d'activités	Type de demande	Montant recommandé (US\$)	Année de financement
036	Cuba	Asociación Espiritista Kardeciana Cruzada Quisicuaba (ONG)	Politiques culturelles	Programme/Projet	93 101	2013

Intitulé du projet	Promotion des expressions culturelles afro-cubaines auprès de la jeunesse
Objectif	Le projet vise à promouvoir les expressions culturelles afro-cubaines auprès de la jeunesse de Quisicuaba, à Cuba, afin de renforcer la cohésion sociale.
Bref résumé (§ 16.1)	L'Asociación Espiritista Kardeciana Cruzada Quisicuaba (AEKCQ), une ONG qui favorise la participation des populations au développement des expressions culturelles locales, propose de faire connaître les expressions culturelles afro-cubaines auprès d'environ 43 000 jeunes en : (1) menant des activités de sensibilisation sur les messages et les valeurs de la Convention de 2005 ; (2) en organisant des ateliers et des séminaires de formation sur les expressions culturelles afro-cubaines et (3) en produisant des documents audiovisuels pour appuyer les activités de renforcement des capacités.
Résultats et impact attendus (§ 16.2)	<ul style="list-style-type: none"> • La jeunesse prend conscience du rôle de la diversité des expressions culturelles – l'AEKCQ organisera quatre ateliers et deux séminaires et produira trois catégories de brochures ainsi qu'un vidéoclip pour diffuser les messages et les valeurs de la Convention de 2005 auprès de la jeunesse du district central de La Havane. • La jeunesse participe plus activement à la promotion des expressions culturelles afro-cubaines et ses compétences sont renforcées – des artistes locaux animeront des ateliers de formation sur le théâtre, la danse, la littérature, la musique et les arts visuels afro-cubains. Toutes les activités de renforcement des capacités auront lieu dans des locaux spécialement équipés à ces fins. • Les informations sur les résultats du projet et l'expérience acquise sont partagées avec les principaux acteurs du secteur. Quatre documents de promotion multimédias et huit autres documents audiovisuels sont produits, diffusés et débattus au niveau local.
Adéquation avec les objectifs de la Convention et avec les domaines d'intervention du FIDC (§16.4)	<ul style="list-style-type: none"> • Fait connaître les expressions culturelles afro-cubaines et accroît leur visibilité au sein de la jeunesse locale. • Contribue à la réduction de la pauvreté et au développement durable en offrant aux jeunes de Quisicuaba de meilleures perspectives économiques, sociales et culturelles grâce à leur implication dans les industries culturelles. • Favorise le partage d'informations et la transparence – ce projet doit mettre en lumière des aspects de la culture locale auprès d'une série d'acteurs concernés : autorités locales, écoles et associations communautaires.

Faisabilité et impact attendu à long terme (§16.5)	<p>Le travail de terrain accompli par cette ONG depuis 2006 auprès des enfants et des jeunes les plus vulnérables, comme l'a confirmé la Commission nationale, fait la preuve de la compétence du demandeur, de sa capacité à mettre en œuvre le projet et à en gérer le budget.</p> <p>Le budget est cohérent, approprié et très bien estimé.</p> <p>Le projet Quisicuba repose sur de solides acteurs locaux. Les gestionnaires du projet collaboreront avec les associations et les autorités culturelles locales, ainsi qu'avec un établissement de santé, afin de garantir l'impact à long terme des résultats obtenus.</p>
Montant recommandé (US\$) (§16.3)	<p>93 101</p>
Commentaires des évaluateurs	<p>Les évaluateurs recommandent fortement de soutenir ce projet car il sert les priorités du FIDC (renforcement des capacités, sensibilisation et égalité des genres).</p> <p>L'AEKCQ est bien implantée dans le district central de La Havane grâce au travail continu qu'elle a mené avec les enfants et les jeunes dans le domaine de la culture, de la santé et de l'éducation.</p> <p>Les évaluateurs recommandent ce projet car non seulement il contribue au développement des industries culturelles, mais il sert également la cohésion sociale.</p>

Projet FIDC recommandé par le panel d'experts

Numéro de demande	Pays	Demandeur	Domaine d'activités	Type de demande	Montant recommandé (US\$)	Année de financement
070	Afrique du Sud	Conseil national des Arts d'Afrique du Sud (National Arts Council of South Africa – NAC) (État Partie)	Politiques culturelles	Programme/projet	99 318	2013

Intitulé du projet	ArtSANow: fournir aux acteurs culturels et aux responsables politiques une information en temps réel sur les industries créatives en Afrique du Sud
Objectif	Le projet vise à renforcer les industries culturelles dans deux provinces sud-africaines grâce à l'établissement d'une plateforme ouverte qui offre aux artistes et aux décideurs un accès à des réseaux, des données pertinentes et des possibilités de financement.
Bref résumé (§ 16.1)	Le Conseil national des arts, un établissement public sud-africain créé en 1997, propose de : (1) développer et expérimenter ArtSANow, une plateforme de recueil et de partage d'informations relatives au secteur de la création, dans deux provinces d'Afrique du Sud ; (2) produire des documents pédagogiques sur l'utilisation de la plateforme et organiser des ateliers de renforcement des capacités dans ces deux provinces sous-équipées, et (3) analyser et partager les données recueillies pendant la réalisation du projet entre les acteurs concernés.
Résultats et impact attendus (§ 16.2)	<ul style="list-style-type: none"> • Une plateforme ouverte visant à améliorer l'accès aux informations les plus importantes pour le secteur de la création est conçue et expérimentée – en adaptant une plateforme existante conçue par l'Université de Rhodes et en l'optimisant pour qu'elle soit accessible sur Web et sur les téléphones mobiles, une équipe d'experts rendra accessibles à tous les acteurs concernés des informations sur les financements par bourses, les ressources et les possibilités dans le secteur des industries culturelles dans l'ensemble du pays. • Les artistes et autres acteurs de la culture gagnent en autonomie grâce à cette plateforme – les experts du Conseil national des arts élaboreront des documents pédagogiques sur mesure et animeront des ateliers de formation à l'utilisation de la plateforme dans les provinces de Free State et Eastern Cape, toutes deux mal desservies par les acteurs du financement des arts et qui abritent pourtant plus de 400 organisations artistiques. • Le secteur de la création dans les provinces de Free State et Eastern Cape est cartographié – la phase expérimentale aura lieu dans ces deux provinces, où des données concernant des organisations, des personnes et des activités relatives au domaine de la culture seront recueillies et traitées en temps réel, afin de mieux comprendre le secteur de la création.
Adéquation avec les objectifs de la Convention et avec les domaines d'intervention du	<ul style="list-style-type: none"> • Accroît les possibilités de création de revenus et d'accès aux sources de financement dans les industries culturelles – compte tenu de l'accès limité qu'ont les artistes et les organisations artistiques à l'information et aux moyens de communication, les utilisateurs de la plateforme ArtSANow bénéficieront d'un meilleur accès aux financements, aux contacts et aux ressources afin de créer leur propres entreprises.

FIDC (§16.4)	<ul style="list-style-type: none"> • Favorise l'échange d'informations, de savoir-faire, d'expertise, de bonnes pratiques et encourage les acteurs concernés à coopérer entre eux – la plateforme en accès libre permet la participation et la contribution actives d'un vaste éventail d'acteurs, qui pourront poursuivre leurs échanges dans le cadre de groupes d'industries de la création.
Faisabilité et impact attendu à long terme (§16.5)	<p>Le demandeur, le Conseil national des arts, a fait la preuve de ses bonnes capacités d'organisation depuis sa création en tant qu'entité publique en 1997 afin de soutenir le secteur des arts et d'accorder des bourses pour appuyer les objectifs du Livre Blanc sur les arts, la culture et le patrimoine.</p> <p>Une fois adaptée, la plateforme ouverte peut être entretenue par le Conseil national des arts depuis ses propres locaux, de même que par l'ensemble de ses partenaires. Après la phase expérimentale, d'autres actions de formation et de promotion pourront avoir lieu par le biais d'organisations artistiques existantes. Ainsi, des théâtres pourront rassembler les numéros de téléphone portable des spectateurs lors de la vente de billets et alimenter le site avec des statistiques sur la participation.</p> <p>Compte tenu de l'utilisation massive que font les jeunes des plateformes de médias sociaux, il est à prévoir que les utilisateurs du système seront pour l'essentiel de jeunes artistes et de jeunes acteurs du secteur culturel – ce qui est conforme à l'une des cinq priorités stratégiques du Conseil national des arts, qui consiste à favoriser le développement de la jeunesse.</p>
Montant recommandé (US\$) (§16.3)	99 318
Commentaires des évaluateurs	<p>Les évaluateurs recommandent de soutenir ce projet car il correspond clairement à la priorité du FIDC consistant à « adopter des politiques culturelles et/ou renforcer les infrastructures institutionnelles ». Il répondra aux besoins de la communauté artistique telle qu'elle est identifiée par la recherche et utilisera les atouts des médias numériques pour fournir des informations, des contacts et des perspectives à la communauté artistique.</p> <p>L'impact attendu est évident : les possibilités inhérentes à une plateforme numérique ouvriront un accès démocratique à l'information, permettront l'échange d'expériences émanant de diverses communautés et localités, ainsi que la formation et le développement de nouvelles capacités en ligne. Elles permettront aussi de solliciter en permanence les experts afin de soutenir certains projets ou la création d'entreprises de production, ainsi que de recueillir et de traiter systématiquement les informations relatives aux expressions culturelles et aux conditions de vie des diverses communautés.</p>

Projet FIDC recommandé par le panel d'experts

Numéro de demande	Pays	Demandeur	Domaines d'activités	Type de demande	Montant recommandé (US\$)	Année de financement
109	Monténégro	Association des Beaux-Arts du Monténégro – ABAM (ONG)	Industries culturelles	Programme/Projet	88 705	2013

Intitulé du projet	Les industries culturelles, moteurs du développement au Monténégro et dans les Balkans
Objectif	Ce projet vise à promouvoir la coopération culturelle régionale dans les Balkans afin d'y renforcer les industries culturelles.
Bref résumé (§ 16.1)	L'Association des Beaux-Arts du Monténégro (ABAM) est une organisation professionnelle d'artistes et de créateurs établis au Monténégro. Son projet vise à améliorer les conditions de travail des créateurs et, pour ce faire, à intensifier la coopération culturelle dans la région en : 1) conduisant des activités visant à créer des réseaux et en organisant une visite d'études et 2) en menant des actions de sensibilisation – tables rondes ou expositions, par exemple – pour promouvoir les biens et services culturels de la région.
Résultats et impact attendus (§ 16.2)	<ul style="list-style-type: none"> Des liens entre les acteurs des industries culturelles du Monténégro, de la Serbie, de la Bosnie-Herzégovine et de l'ARYM sont noués – deux activités de création de réseaux et une visite d'études dans les institutions culturelles du Monténégro sont organisées afin d'échanger les bonnes pratiques et les acquis de l'expérience concernant les industries culturelles de la région. L'impact économique et social des industries culturelles dans les Balkans est valorisé – l'exposition « Let's Art » présentera des œuvres d'art contemporain balkanique au Monténégro et en Autriche, et une table ronde intitulée « Renforcer les politiques relatives aux industries culturelles » donnera davantage de visibilité aux biens et services culturels de la région.
Adéquation avec les objectifs de la Convention et avec les domaines d'intervention du FIDC (§16.4)	<ul style="list-style-type: none"> Favorise le partage d'informations – la tenue d'expositions de sensibilisation et d'ateliers d'échanges devraient permettre de recueillir des informations essentielles sur les industries culturelles au Monténégro et dans les Balkans. Favorise la coopération et la conclusion de partenariats entre les différents acteurs de la région – toutes les activités du projet sont conçues pour encourager la participation et l'implication d'un nombre important d'acteurs issus de quatre pays des Balkans. Contribue au développement d'un secteur culturel dynamique au Monténégro et dans les Balkans – les décideurs politiques et les praticiens de la culture qui participent au projet amélioreront leur connaissance des marchés locaux et nationaux et de la situation réglementaire, et pourront ainsi prendre des décisions mieux avisées.

<p>Faisabilité et impact attendu à long terme</p> <p>(§16.5)</p>	<p>L'ABAM a fait la preuve qu'elle dispose de toutes les ressources nécessaires pour réaliser et gérer le projet, compte tenu de son engagement déjà ancien dans les industries créatives au Monténégro.</p> <p>Le projet est conforme aux objectifs et aux principes des grands textes législatifs et réglementaires du Monténégro (comme la loi sur la culture de 2008 et le Programme national de développement de la culture au Monténégro pour 2011-2015), et s'inscrit dans le cadre actuel de la coopération régionale.</p> <p>Les résultats attendus sont concrets et mesurables, et le calendrier et le budget des activités sont bien conçus.</p>
<p>Montant recommandé (US\$)</p> <p>(§16.3)</p>	<p>88 705</p>
<p>Commentaires des évaluateurs</p>	<p>Les évaluateurs recommandent de soutenir ce projet car il contribue à la réalisation des priorités du FIDC. En effet, il vise à promouvoir la coopération culturelle dans les Balkans et à renforcer les infrastructures institutionnelles au Monténégro, en promouvant les échanges entre acteurs et l'étude des politiques en vigueur.</p> <p>Les principaux objectifs fixés dans le projet reflètent les priorités du Monténégro et de la région, et répondent à leurs besoins. C'est pourquoi la réalisation de ce projet devrait conduire à renforcer la coopération culturelle dans la région.</p>

Projet FIDC recommandé par le panel d'experts

Numéro de demande	Pays	Demandeur	Domaine d'activités	Type de demande	Montant recommandé (US\$)	Année de financement
015	Côte d'Ivoire	Groupe Ba Banka Nyeck (NGO)	Industries culturelles	Programme/ Projet	50 885	2013

Intitulé du projet	Amorce de création d'une industrie culturelle autour des balafons en Côte d'Ivoire
Objectif	Le projet vise à promouvoir la création d'une industrie culturelle autour du balafon en Côte d'Ivoire à travers la professionnalisation des métiers autour de cet instrument populaire.
Bref résumé (§ 16.1)	Le Groupe Ba Banka Nyeck, une ONG implantée en Côte d'Ivoire qui poursuit une mission de valorisation du balafon, un instrument traditionnel de la Côte d'Ivoire toujours d'actualité, et des pratiques qui y sont liées, propose de mettre en place un programme de formation de fabrication des instruments, d'une formation pratique sur l'usage de ceux-ci pour une vingtaine de personnes et du développement de matériels pédagogiques pour les activités de formation.
Résultats et impact attendus (§ 16.2)	<ul style="list-style-type: none"> • Du matériel pédagogique au sujet des balafons est publié – une résidence écriture se mettra en place avec comme objectif la finalisation d'un livre de présentation des balafons et l'élaboration de notices et méthodes ou documents pédagogiques s'y référant. Ce matériel servira in fine à la formation des artistes. • 25 artistes (hommes et femmes) pour la fabrication et la pratique instrumentale des balafons sont professionnalisés – un atelier de fabrication va être mis en place pour 5 personnes dans le but d'enseigner les différentes étapes de construction d'un balafon pour les novices et de renforcer les acquis des fabricants traditionnels. Ensuite, un atelier de formation à la pratique des instruments aura lieu pour 20 autres participants (10 hommes et 10 femmes) leur permettant d'acquérir des compétences en matières de solfège et de pratique instrumentale tant sur les balafons « traditionnels » que sur les balafons « modernes ». • Une exposition et un spectacle autour des balafons sont organisés afin de donner une plus large visibilité aux résultats du projet – une exposition des instruments fabriqués lors de l'atelier va être organisée et un spectacle sera donné par les participants aux formations.
Adéquation avec les objectifs de la Convention et avec les domaines d'intervention du FIDC (§16.4)	<ul style="list-style-type: none"> • Renforce une industrie culturelle existante – les balafons existent depuis des décennies. Cependant, aucune réelle industrie culturelle ne s'est vraiment créée autour de cet instrument. C'est pourquoi, grâce à ce projet, une véritable industrie culturelle va pouvoir prendre forme, en touchant tant la création des instruments, la production et la diffusion des œuvres musicales que leur promotion par la publication de méthodes et notices descriptives. • Reconnaît la nature spécifique des activités, biens et services culturels en tant que porteurs d'identité, de valeur et de sens, renforce les capacités de jeunes et promeut l'égalité des genres – le projet permettra de promouvoir la confiance, la collaboration et la cohésion entre les générations et de créer la possibilité de partager des savoir-faire communs et d'encourager la communication entre les genres en encourageant les femmes à prendre une part active dans des pratiques jusque-là réservées aux hommes.

Faisabilité et impact attendu à long terme (§16.5)	<p>Les objectifs du projet sont clairement exprimés et réalisables tout en respectant les contraintes temporelles et budgétaires.</p> <p>Le projet répond aux besoins de la Côte d'Ivoire dans la mesure où il constitue le début d'un processus devant aboutir à la mise en place d'une industrie culturelle et de sa pérennisation dans le pays.</p> <p>De plus, ce projet a un potentiel significatif pour avoir un impact structurel sur l'industrie musicale du balafon en Côte d'Ivoire grâce non seulement à l'expérience des porteurs du projet dans le domaine, mais également quant à la stratégie de capitalisation des savoir-faire spécifiques et dans la dynamique de création d'emplois pour les jeunes du pays.</p>
Montant recommandé (US\$) (§16.3)	<p>50 885</p>
Commentaires des évaluateurs	<p>Les évaluateurs soutiennent fortement ce projet en raison de sa simplicité, de sa clarté, de sa faisabilité, de son impact mesurable et du fait que ses objectifs respectent la Convention et le FIDC.</p> <p>Les évaluateurs ont commenté positivement le fait que ce projet renforce une dynamique d'industrie culturelle existante et est sérieux dans l'organisation de ses formations. Le programme s'inscrit également dans un réseau panafricain contribuant à la rénovation de la paix sociale en Côte d'Ivoire.</p> <p>La seule modification souhaitée est d'ordre budgétaire, le coordinateur du panel d'experts considère qu'il n'y a pas lieu pour le FIDC de subventionner le salaire d'une fonctionnaire de l'Ambassade de France, impliquée fonctionnellement dans le projet.</p>

Projet FIDC recommandé par le panel d'experts

Numéro de demande	Pays	Demandeur	Domaine d'activités	Type de demande	Montant recommandé (US\$)	Année de financement
135	Cameroun	Association des Femmes Handicapées Actives du Cameroun – AFHAC (ONG)	Industries culturelles	Programme/Projet	32 701	2013

Intitulé du projet	Donner des opportunités aux femmes handicapées dans le secteur des industries culturelles au Cameroun
Objectif	Le projet vise à renforcer les capacités artistiques des femmes handicapées de la ville de Yaoundé en matière d'industries culturelles et à encourager la sensibilisation sur ce domaine.
Bref résumé (§ 16.1)	L'Association des Femmes Handicapées Actives du Cameroun (AFHAC), une ONG créée en 2006 et qui promeut l'amélioration de la condition des femmes handicapées à travers les métiers artistiques, propose de renforcer l'industrie culturelle dans la ville de Yaoundé en formant aux métiers de l'art et de la culture les femmes handicapées de la ville et ainsi lutter contre la pauvreté de ces personnes vulnérables en les professionnalisant. De plus, ce projet vise à favoriser la création d'un cadre formel de concertation et d'échange entre les acteurs impliqués dans le domaine des industries culturelles.
Résultats et impact attendus (§ 16.2)	<ul style="list-style-type: none"> • Les capacités de 30 femmes handicapées déscolarisées et sans emploi aux métiers du design et de l'artisanat d'art sont renforcées – pour cette formation, un professionnel spécialisé dans l'enseignement théorique et pratique de ces métiers sera recruté pour offrir cette formation gratuite. La formation durera 6 mois pour l'ensemble des bénéficiaires. • Une plateforme de concertation réunissant les professionnels du domaine de l'art et de la culture au Cameroun est mise en place – un lobbying auprès de responsables de structures exerçant dans le domaine des industries culturelles va être mis en place dans le but de sensibiliser les décideurs culturels camerounais sur la situation des professionnels de l'industrie au pays. Pour ce faire, un répertoire actualisé sur les structures du domaine de l'art de la ville de Yaoundé sera produit et une communication autour de la plateforme sera établie auprès du public et des médias.
Adéquation avec les objectifs de la Convention et avec les domaines d'intervention du FUDC (§16.4)	<ul style="list-style-type: none"> • Renforce les capacités artistiques et les industries culturelles locales – ce projet, grâce à la formation aux métiers du design et de l'artisanat d'art dispensée aux femmes handicapées de la ville de Yaoundé renforce leurs capacités et les inclut dans le monde du travail, promeut la génération de revenus et met l'accent sur l'importance du lien entre culture et développement. • Encourage la sensibilisation sur l'importance de la diversité des expressions culturelles et met en avant le principe de l'égalité et du respect de toutes les cultures - ce projet promeut la participation des femmes handicapées dans les industries culturelles, non seulement en contribuant à leur autonomisation économique, mais aussi à une meilleure cohésion sociale.

Faisabilité et impact attendu à long terme (§16.5)	<p>Le projet présente un budget transparent et en adéquation avec ses objectifs, ceux-ci étant clairement exprimés et réalisables.</p> <p>L'ONG est membre de la Plateforme 'Inclusive Society for Persons with Disabilities' qui collabore avec la structure PROMHANDICAM, l'ISESCO et les Ministères en charge de la Culture et des Affaires sociales. La composition du bureau de l'ONG et de l'équipe du projet est solide et la capacité d'action de l'ONG dans le passé, surtout dans le domaine de l'artisanat et l'amélioration des conditions de vie des personnes vulnérables, augurent la réalisation des objectifs proposés.</p> <p>Ce projet a un réel potentiel d'avoir un impact structurel sur l'industrie culturelle locale et sur le rôle de ces femmes handicapées et déscolarisées dans la société camerounaise.</p>
Montant recommandé (US\$) (§16.3)	32 701
Commentaires des évaluateurs	<p>Les évaluateurs soutiennent fortement ce projet pour sa pertinence, son aspect structurant et sa capacité supposée de gestion de l'équipe mis à la disposition du projet.</p> <p>Par ailleurs, les évaluateurs ont souligné le réalisme du projet et la réponse claire qu'il apporte aux besoins du pays au niveau du renforcement des industries culturelles.</p>

Projet FIDC recommandé par le panel d'experts

Numéro de demande	Pays	Demandeur	Domaine d'activités	Type de demande	Montant recommandé (US\$)	Année de financement
168	Guatemala	IRIPAZ (ONG)	Industries culturelles	Programme/projet	98 610	2013

Intitulé du projet	INCREA LAB : Ouvrir des perspectives aux entrepreneurs culturels autochtones grâce à des activités de tutorat.
Objectif	Le projet vise à former et à soutenir de jeunes entrepreneurs autochtones dans le secteur de la culture afin de garantir la viabilité d'une industrie audiovisuelle autochtone au Guatemala.
Bref résumé (§ 16.1)	En partenariat étroit avec les associations des communautés autochtones, IRIPAZ, une ONG guatémaltèque reconnue pour son travail de promotion de la paix et du respect des droits de l'homme par la communication audiovisuelle créative, propose de : (1) créer INCREA LAB ; (2) élaborer des outils de formation et animer des activités de renforcement des capacités en matière d'administration d'entreprises créatives ; (3) conduire des activités de tutorat et d'encadrement pour les jeunes entrepreneurs, et 4) soutenir un projet créatif par un financement initial.
Résultats et impact attendus (§ 16.2)	<ul style="list-style-type: none"> • INCREA LAB est créé – émanation d'Aula INCREA, un centre de formation audiovisuelle basé à l'université locale USAC, INCREA LAB sera créé pour accueillir des activités de formation, d'encadrement et de tutorat tout au long de la période de réalisation du projet. • Des documents pédagogiques sont élaborés et des activités de renforcement des capacités sont conduites à l'intention de 35 jeunes entrepreneurs dans le secteur de la culture, dont la moitié sont des femmes, en matière d'administration d'entreprises technologiques et créatives. • Les capacités des jeunes professionnels des industries culturelles sont renforcées grâce à des activités de tutorat et d'encadrement – en collaboration avec TV Maya et des professionnels indépendants du secteur, les jeunes entrepreneurs bénéficient d'un appui au développement de leur projet d'entreprise et à la conception de stratégies et de plans d'affaires performants. • Les projets d'entreprises des jeunes entrepreneurs du secteur de la culture sont développés – grâce à des financements initiaux et à un appui d'ordre général pendant une année, les créateurs à l'origine des projets les plus solides reçoivent des conseils techniques et bénéficient d'un accompagnement financier pour soutenir la viabilité d'une micro-entreprise culturelle compétitive.
Adéquation avec les objectifs de la Convention et avec les domaines d'intervention du FIDC (§16.4)	<ul style="list-style-type: none"> • Responsabilise les membres des communautés défavorisées grâce aux industries culturelles – en ciblant les efforts de formation, d'encadrement et de tutorat dans les communautés autochtones, sachant que la moitié des participants seront des femmes, ce projet offre aux jeunes entrepreneurs du monde de la culture des outils, des moyens et un mécanisme de soutien qui favorisent l'estime de soi, la collaboration et la cohésion sociale. • Contribue au développement durable et à la réduction de la pauvreté – conçu pour développer un secteur audiovisuel autochtone au Guatemala, ce projet permettra à un grand nombre de petites et de très petites entreprises de réussir, et offrira aux autres membres de la communauté des perspectives d'emploi et des activités créatrices de revenus.

	<ul style="list-style-type: none"> Suscite la coopération active d'acteurs issus du secteur public, du secteur privé et de la société civile – les responsables du projet collaborent étroitement avec le ministère de la culture, TV MAYA et les associations des communautés autochtones pour créer INCREA LAB et conduire les activités proposées.
Faisabilité et impact attendu à long terme (§16.5)	<p>IRIPAZ, en particulier, possède une solide expérience de plus de 20 ans en matière de processus de paix en Amérique centrale, et de recherches sur les questions sociales et culturelles.</p> <p>Au cours de la phase initiale du projet, une fois les conditions pratiques et matérielles remplies, une session de formation professionnelle et interculturelle à la création de programmes audiovisuels interculturels a pu avoir lieu à l'intention de jeunes issus de trois peuples autochtones du Guatemala : les Maya, les Garifuna et les Xinka. Grâce à la création d'Aula INCREA, la mise en œuvre de l'Introduction à la création audiovisuelle interculturelle s'est soldée par un succès.</p> <p>TV Maya, la seule chaîne de télévision publique et multiculturelle au Guatemala, et le Centre culturel espagnol au Guatemala, partenaires lors de la phase initiale du projet, ont manifesté leur appui au programme. Ces organisations proposeront des stages aux étudiants de l'Aula INCREA, leur offrant ainsi une première expérience professionnelle qui pourra lancer leur carrière, mais elles pourront également mettre certains de leurs employés à disposition d'INCREA en tant que formateurs ou encore apporter un soutien financier au programme.</p>
Montant recommandé (US\$) (§16.3)	98 610
Commentaires des évaluateurs	<p>Les évaluateurs soutiennent ce projet pour les raisons suivantes : (1) la proposition de projet est bien rédigée ; (2) le projet répond aux besoins des peuples autochtones du Guatemala, soit 44 % de la population du pays ; (3) selon le Secrétaire général de la Commission nationale pour l'UNESCO, le demandeur a déjà réalisé avec succès un précédent projet financé par le FIDC.</p> <p>De surcroît, les résultats attendus sont conformes aux objectifs proposés, surtout pour ce qui concerne l'objectif à court terme consistant à « promouvoir les micro-initiatives économiques locales dans le secteur audiovisuel et multimédia autochtone comme stratégie visant à faire émerger une industrie audiovisuelle et interculturelle parmi les peuples autochtones du Guatemala », et les activités proposées correspondent aux résultats attendus et semblent faisables au regard du calendrier de travail.</p>

Projet FIDC recommandé par le panel d'experts

Demande N.	Pays	Demandeur	Domaine d'activités	Type de candidature	Montant recommandé (US\$)	Année de financement
187	Mexique	Conférence nationale des institutions culturelles municipales – CONAIMUC (ONG)	Politiques culturelles	Programme / projet	98 871	2013

Titre du projet	Paralelo 9 MX : Renforcement des industries culturelles pour le développement local au Mexique.
Objectif	L'objectif du projet est de former des responsables culturels travaillant dans les secteurs public et privé au Mexique et d'appuyer leur action au niveau local.
Bref résumé (§ 16.1)	La CONAIMUC, ONG locale créée en 2008, propose de renforcer les industries culturelles mexicaines en : (1) organisant dans neuf régions du pays pour les chefs des départements de la culture des conseils municipaux des cours de formation sur les stratégies de mise en œuvre de politiques culturelles en faveur des industries culturelles ; (2) produisant du matériel de formation sur la gestion culturelle à utiliser pendant les cours de formation ; (3) dotant les entrepreneurs de la culture et les responsables travaillant dans le secteur privé de compétences commerciales, juridiques et organisationnelles ; (4) mettant sur pied une plateforme en ligne pour partager informations et expériences et promouvant l'établissement de réseaux.
Résultats et impact attendus (§ 16.2)	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcement des compétences et capacités de 415 directeurs de départements de la culture de conseils municipaux du pays – Un cours de formation complet sur la gestion culturelle sera organisé dans chacune des neuf régions sélectionnées pour renforcer les capacités des directeurs à mettre en œuvre des politiques culturelles. • Élaboration de matériel de formation sur la gestion culturelle à utiliser pendant les cours de renforcement des capacités – Deux ensembles de matériel pédagogique seront produits et testés par des spécialistes des industries culturelles et créatives au Mexique. La totalité du matériel de formation sera mis à disposition en ligne sur la future plateforme de la CONAIMUC. • Autonomisation des principaux responsables culturels travaillant à l'échelon local – Un cours de formation complet sur la gestion efficace des entreprises culturelles sera organisé au même moment que celui destiné aux responsables culturels travaillant dans le secteur public. Il vise à renforcer les capacités des participants et promouvoir les partenariats public-privé. • Mise au point d'une plateforme en ligne dynamique et facile à utiliser et création du Réseau mexicain des industries culturelles – La création d'un espace en ligne où les parties prenantes concernées pourront partager informations, idées et expériences et la mobilisation desdites parties prenantes grâce à une série d'activités de constitution de réseaux devraient conduire à l'établissement du Réseau mexicain des industries culturelles.
Adéquation avec les objectifs de la Convention ainsi qu'avec les domaines d'intervention du	<ul style="list-style-type: none"> • Le projet promeut l'échange d'information, de savoir-faire et d'expertise et encourage la coopération des parties prenantes – La plateforme en ligne, les activités d'établissement de réseaux et la tenue simultanée des deux activités de renforcement des capacités contribuent à l'engagement, à la participation et à la contribution actifs d'un large éventail de parties prenantes.

<p>FIDC (§16.4)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Le projet contribue à la mise en œuvre de politiques culturelles relatives à la promotion des industries culturelles au Mexique – Développer les capacités de ceux qui mettent en œuvre les politiques culturelles à l'échelon local, en ayant rarement accès aux possibilités de formation et de financement, est essentiel pour garantir que des interventions politiques efficaces permettent le développement d'un secteur des industries culturelles et créatives compétitif et dynamique. • Le projet réaffirme l'importance du lien entre culture et développement – En formant les autorités municipales et en leur fournissant des outils et des ressources afin qu'elles comprennent l'intérêt et les possibilités qu'offre la culture pour les processus de développement.
<p>Faisabilité, pertinence et efficacité (§16.5)</p>	<p>Les résultats attendus sont conformes aux objectifs généraux et spécifiques du FIDC. L'idée est pertinente, l'équipe de projet chevronnée, et le budget détaillé semble réaliste.</p> <p>Le projet permettra de renforcer les capacités des responsables de l'élaboration et de la mise en œuvre de politiques culturelles afin d'appuyer les industries culturelles au niveau local. Ceci, comme l'intention du demandeur d'encourager les participants à mettre en place le Réseau mexicain des industries culturelles et de cofinancer substantiellement le projet, contribue à l'obtention de résultats durables et à long terme et favorise l'impact du projet.</p>
<p>Montant recommandé (US\$) (§16.3)</p>	<p>98 871</p>
<p>Commentaires des évaluateurs</p>	<p>Les évaluateurs ont recommandé d'appuyer cette initiative à l'échelle nationale parce qu'elle vise à consolider les infrastructures institutionnelles et organisationnelles en renforçant les capacités des fonctionnaires chargés de la culture dans plus de 400 municipalités du Mexique et celles des militants et entrepreneurs culturels travaillant dans ces municipalités. Cet objectif sera réalisé grâce à des cours de formations sur place et au lancement d'une plateforme en ligne. Le projet contribue également à la coopération des parties prenantes et au partage d'information.</p>

**ANNEX III: List of projects not recommended by the Panel of Experts
ANNEXE III : Liste des projets non recommandés par le panel d'experts**

GROUP / GROUPE II

Program/Project (PR) or Preparatory Assistance (PA)	Countries / Pays	Beneficiaries / Bénéficiaires	Project / Projet N°	Title of Project / Titre du projet	Funding request / Demande de financement (US\$)
PA	Georgia	SP	167	Needs Assessment with Purpose of Future Strengthening of Institutional Infrastructure and Fostering of Cultural Diversification	9 800

GROUP / GROUPE III

Program/Project (PR) or Preparatory Assistance (PA)	Countries / Pays	Beneficiaries / Bénéficiaires	Project / Projet N°	Title of Project / Titre du projet	Funding request / Demande de financement (US\$)
PR	Brazil	SP	163	Media Pluralism in Brazil and Diversity of Voices	99 850
PR	Dominican Republic	NGO	046	Promotion de la génération d'entreprises culturelles dans la région d'Enriquillo	98 641
PA	Guatemala	SP	171	Strengthening Guatemala's Cultural Industries	10 000
PR	Jamaica	NGO	059	Training of at-risk youths in media arts & production & for responsible participation in civil society	99 999.1
PR	Peru	SP	003	Promoting Cultural Diversity from the local specificity : Institutional Strengthening of the Regional Directions of Culture	93 101.41
PR	Peru	NGO	027	Indigenous communities produce collaborative videos for a network of micro cinemas and schools in Peru	98 190
PR	Peru	NGO	053	Itinerant Cinema Network in Peru	97 000
PR	Saint Lucia	NGO	159	Creole Jazz: promoting a vibrant musical genre and making it an instrument of community development	43 770
PR	Uruguay	NGO	055	Training in Community Television: Getting the Feel of Uruguay's Communities.	98 628
PR	Uruguay	NGO	049	Candombe: Inserting Disadvantaged Youths in the World of Work through a Cultural Expression.	96 149

GROUP / GROUPE IV

Program/Project (PR) or Preparatory Assistance (PA)	Countries / Pays	Beneficiaries / Bénéficiaires	Project / Projet N°	Title of Project / Titre du projet	Funding request / Demande de financement (US\$)
PR	Cambodia	SP	004	Protecting and promoting indigenous cultural expressions in Cambodia	99 419
PR	Mongolia	NGO	110	Mongolian Living Artist Festival	61 391
PR	Mongolia	NGO	190	Promoting export of Mongolian Traditional performing arts to the world market	89 820

GROUP / GROUPE Va

Program/Project (PR) or Preparatory Assistance (PA)	Countries / Pays	Beneficiaries / Bénéficiaires	Project / Projet N°	Title of Project / Titre du projet	Funding request / Demande de financement (US\$)
PR	Benin	NGO	150	Redynamisation de l'Espace Mayton et Renforcement des Capacites des Acteurs Culturels non Etatiques du Benin	100 000
PR	Burundi	NGO	040	Droits d'auteur et la diversite des expressions culturelles auburundi (dadicubu)	99 890
PR	Burundi	NGO	013	Appui a la promotion de la diversite des expressions culturelles dans les ecoles secondaires a systeme d'internat des provinces bujumbura-mairie, bubanza, kayanza et rutana	98 023
PR	Burundi	SP	006	Encouragement de l'entreprenariat créatif par la réhabilitation des expressions culturelles et des savoirs traditionnels	99 488
PR	Chad	NGO	083	Création et mise en route d'un Atelier de tissage artisanal et de teinture	93 845
PR	Mali	SP	041	La maison du livre	88 111
PR	Mozambique	NGO	134	Training of Topic Music Members and Associated Artists	100 000
PR	Namibia	SP	009	John Muafangejo Art Centre Visual Arts and Design Studio Equipping and Residency Project	93 729
PR	Niger	NGO	102	Nigercultures.net	56 622
PR	Niger	SP	104	Renforcement des capacités techniques et professionnelles des acteurs culturels en conception et exécution des projets culturels et en création et gestion d'entreprise culturelle	80 837
PR	Senegal	NGO	206	FOTTI (plateforme culturelle)	99 190

PR	Senegal	SP	207	Elaboration d'un document stratégique formulant le Programme national quinquennal de développement culturel	100 000
PR	South Africa	NGO	030	Cultural Diversity Media Campaign South Africa	91 850
PR	South Africa	NGO	052	Theatre 4 Youth	99 999
PR	Togo	NGO	210	Formation des Professionnels du Cinéma aux Techniques de Doublage de Films et a la Production Audiovisuelle.	99 725
PR	Togo	NGO	211	Projet de Renforcement des Capacités Techniques de Trente (30) Jeunes Togolais en Scénarisation, Réalisation, Production es Gestion de la Production en Vue de la Production des Films Documentaires au Togo	74 817
PR	Zimbabwe	NGO	114	Enterprise Development Training for Artists and Arts Managers in Zimbabwe	95 062

GROUP / GROUPE Vb

Program/Project (PR) or Preparatory Assistance (PA)	Countries / Pays	Beneficiaries / Bénéficiaires	Project / Projet N°	Title of Project / Titre du projet	Funding request / Demande de financement (US\$)
PR	Palestine	NGO	063	Encouraging Palestinian social participation through fine arts	93 600

**INTERNATIONAL NON-GOVERNMENTAL ORGANIZATIONS /
ORGANISATIONS INTERNATIONALES NON GOUVERNEMENTALES**

Program/Project (PR) or Preparatory Assistance (PA)	INGOs / OING	Beneficiaries / Bénéficiaires	Project / Projet N°	Title of Project / Titre du projet	Funding request / Demande de financement (US\$)
PR	AdriaticGreeNet-onlus (AGNet)	Bosnia and Herzegovina, Croatia, Italy, Serbia	014	Small Towns Network for Cultural Policies (SToNe for CuP)	99 675.95
PR	International Theatre Institute ITI	Brazil, Cuba	160	Performing Arts Platform for Latin America and the Caribbean	99 760
PR	Umané Culture	Burkina Faso, Cameroon, Gabon, Mali, Mauritania, Senegal, Togo	008	TAAMA FORMATION (en dioula : La formation en marche)	99 886.72

ANNEX IV: List of projects that were deemed not eligible
ANNEXE IV : Liste des projets non recevables

GROUP / GROUPE II

Program/Project (PR) or Preparatory Assistance (PA)	Countries / Pays	Beneficiaries / Bénéficiaires	Project / Projet N°	Title of Project / Titre du projet	Funding request / Demande de financement (US\$)
PR	Azerbaijan	NGO	153	Strengthening of Existing Audiovisual Industries through Establishment of Audiovisual Legal Frame	66 200
PR	Bosnia and Herzegovina	NGO	056	Souvenirs of Jajce and Sipovo	95 997.84
PR	Bosnia and Herzegovina	NGO	058	(Development of) Cultural District Mostar	90 900
PR	Bosnia and Herzegovina	SP	066	Development of Film Industry in Republic of Srpska	33 705
PR	Bosnia and Herzegovina	SP	089	The development of cultural industries sector in Bosnia and Herzegovina, with special emphasis on cultural tourism	60 000
PR	Croatia	NGO	158	Encouraging creative entrepreneurship in Croatia through Slavic mythology and ancient crafts	70 084
PR	Georgia	NGO	162	Art Gene	86 097
PR	Georgia	SP	166	Promoting Cultural Heritage of Multiethnic Georgia	70 400
PR	Montenegro	NGO	107	Protection and Promotion of Women's Cultural Property - Preparatory Activities for founding Montenegrin Women Museum	91 910
PR	Republic of Moldova	NGO	068	SOROCA - The Cultural Territory	90 298
PR	Republic of Moldova	NGO	069	The National Rural Arts and Culture Film Awards	98 550
PR	Romania	NGO	192	Crafts a Bridge between Cultures (CBBC)	84 600
PR	Serbia	SP	123	Cultural Affirmation	59 727.4
PR	Serbia	NGO	113	Shtimer or The Tuner	34 890
PA	Serbia	SP	121	Towards Friendly Cultural Policy Environment for Film Industries: Measuring Economic Contribution and Situation Analysis of Film Industry in Serbia	10 000
PR	Tajikistan	NGO	047	Handicrafts in Tajikistan as a Form of Social Activism and Community Support	95 000

PR	The former Yugoslav Republic of Macedonia	NGO	182	Evaluation of Cultural Policies and EU funded programs as Promoters of Cultural Diversity and Intercultural dialogue in the Balkans/ Southeast Europe (SEE)	95 732
PR	The former Yugoslav Republic of Macedonia	SP	195	Mapping of the Carriers of the Traditional Knowledge and Cultural Expressions and Introducing the State Cultural Policy Which Protects and Promote the Cultural Diversity	95 925
PR	The former Yugoslav Republic of Macedonia	SP	196	Virtualization of the Skopje's Old Bazaar	74 976

GROUP / GROUPE III

Program/Project (PR) or Preparatory Assistance (PA)	Countries / Pays	Beneficiaries / Bénéficiaires	Project / Projet N°	Title of Project / Titre du projet	Funding request / Demande de financement (US\$)
PR	Argentina	NGO	007	4 th Edition of Cinemigrante International Film Festival-Promotion of Cultural Diversity and Education on Human Rights for Migrants	62 800
PR	Bolivia (Plurinational State of)	NGO	180	Human Rights Cineteca	85 000
PR	Bolivia (Plurinational State of)	SP	194	Renforcement des Capacités de Jeunes Artistes Boliviens dans la Gestion, Production et Commercialisation de Leurs Œuvres	99 346
PR	Bolivia (Plurinational State of)	SP	199	Rencontre d'Art textile entre les pays d'Amérique latine et des Caraïbes	99 774.4
PR	Brazil	NGO	139	Old memories for new technologies - Brazil Cuba and Congo in the cultural arena.	95 032
PR	Brazil	NGO	118	Movimento Sustentável	100 000
PR	Chile	NGO	042	From the Landscape to the Table: Strengthening the Gastronomical Industry of Chile's Territorial Food Heritage (Chile)	99 550
PA	Chile	SP	045	Preparatory Assistance for Research and Diagnosis of the Current Cultural Situation for the Development of a Cultural Development Plan for the Town of Andacollo	9 500
PR	Costa Rica	NGO	090	Prevention of Violence in Young People at Social Risk, Through Promotion of Cultural Expressions Such as Arts, Recreation and Sports	99 800
PR	Costa Rica	SP	098	Strengthening the Capacity of the Costa Rican Caribbean Cultural Industry on Music, Gastronomy, and Craft/Design	100 000
PR	Cuba	SP	067	The Punto Cubano. Research and dissemination of its diversity	97 076
PR	Cuba	NGO	087	Heritage like Source of Socio-Cultural Development through Education.	23 550

PR	Cuba	SP	091	Center for the promotion of a Dressing Culture	86 933.48
PR	Ecuador	NGO	140	XII Edition of Cuenca's international Biennale : Plastic - Visual representations of contemporary art	100 000
PR	Ecuador	NGO	141	Youth Education Center of Afro Ecuadorean Popular Music in the province of Esmeraldas	72 400
PR	Ecuador	NGO	142	Promoting Equitable Access by Diverse Local Stakeholders to Means of Cultural Expression and Dissemination for Intercultural Governance Ecuador's Amazon Region.	99 450
PR	Ecuador	NGO	143	Creating a marimba school for the socio cultural and economic inclusion of Afro Ecuadorians in Guayaquil, Ecuador	75 000
PR	Grenada	NGO	128	The Heritage Theatre Academy	100 000
PR	Grenada	NGO	126	Identifying and Restoring Community Folk Culture	82 650
PR	Guatemala	NGO	145	Ícaro International Film Festival in Central American and the Caribbean	100 000
PR	Haiti	SP	099	Promotion de la Richesse et de la Diversité Culturelle	99 860
PR	Haiti	SP	100	«MUPANAH vini jwenn ouÂ» / (MUPANAH vient vers vous)	95 800
PR	Haiti	NGO	101	Patrimoine et Développement Durable en Haïti : Guide des Collectivités Territoriales du Grand-Sud	99 910
PR	Honduras	NGO	094	Central American Cultural Artistic Platform 2013-2014	100 000
PA	Honduras	SP	197	Fortifying Cultural Projects (Undertakes)	10 000
PR	Jamaica	NGO	061	Enhancing the development of the Creative Industries through Cultural Exchange	68 000
PR	Mexico	NGO	188	Travelling Museum of Linguistic Diversity in Mexico	99 635.4
PR	Mexico	SP	200	Safeguarding, Preservation and Promotion of the Intangible Cultural Heritage of Baja California, Mexico: Traditional and Popular Musical Oral Literature	42 021.02
PA	Mexico	SP	202	Niños Guardianes del Patrimonio cultural del Centro INAH Campeche	9 996.9
PR	Panama	NGO	172	Editorial d'Arte.	84 859.84
PR	Paraguay	NGO	088	Mouvement de Promotion de la Diversité des Expressions Culturelles au Paraguay	98 832
PR	Paraguay	NGO	112	Strengthening the Indigenous Council of Communication for Development	99 788

PR	Peru	NGO	043	Formation of Cultural and Socio-Environmental Monitors Among Indigenous Communities in the Bajo Urubamba	100 000
PR	Saint Lucia	NGO	161	The Community speaks through Movement	43 323
PR	Saint Vincent and the Grenadines	SP	071	Intervention to Enhance Sustainability of Cultural Diversity for St. Vincent and the Grenadines	45 240
PR	Uruguay	SP	086	Integrating the Diversity of Candombe	91 010

GROUP / GROUPE IV

Program/Project (PR) or Preparatory Assistance (PA)	Countries / Pays	Beneficiaries / Bénéficiaires	Project / Projet N°	Title of Project / Titre du projet	Funding request / Demande de financement (US\$)
PR	Bangladesh	NGO	228	Sustainable Livelihood for the Vulnerable HHs from the Folk (Baul) Community in Bangladesh	92 324
PR	Bangladesh	NGO	229	Protect and Promote the Extinct Diversified Proud Culture for Social Development	99 532
PR	Cambodia	NGO	039	Cultural and artistic development in Krousar Thmey's school of arts of Serey Sophon, Cambodia	99 743
PR	India	NGO	026	Community Based Tourism(CBT) and Entrepreneurship Development Project among NGOs and CBOs in South India	70 000
PR	Indonesia	NGO	044	Mapping, Documentation and Archiving of Gamelan 'Semara' Balinese Court Orchestras for Future Generations of Balinese	99 925
PR	Indonesia	NGO	147	Saving The Heritage Camp	19 452
PR	Mongolia	NGO	111	Developing the New Creative Industry in Mongolia through Revitalization of the Mongolian Technique of Processing Stomach Organs of Livestock Animals	94 800
PR	Nepal	NGO	122	Collaborative leadership dialogues for marginalized youths and women that can facilitate to break barriers in relation to access to information and existing gap between laws and social values	10 7683.53
PR	Pakistan	NGO	175	Reviving Threatened Language and Old Music In district Chitral	52 800

GROUP / GROUPE Va

Program/Project (PR) or Preparatory Assistance (PA)	Countries / Pays	Beneficiaries / Bénéficiaires	Project N°	Title of Project / Titre du projet	Funding request / Demande de financement (US\$)
PR	Benin	NGO	138	Formation de six agents culturels du Benin en France: Partenariat entre l'ONG GCASB et l'association française DASTUM pour l'actualisation du répertoire du patrimoine culturel immatériel de trois communes du BENIN Conformément à la convention 2005 de l'UNESCO	65 428
PR	Benin	NGO	242	Projet de Sauvegarde et de Valorisation de la Tradition Orale Gélédé	100 000
PR	Burkina Faso	NGO	220	Classes d'Arts	100 000
PR	Burkina Faso	SP	221	Appui aux collectivités territoriales du Burkina Faso pour l'élaboration et la mise en œuvre de programmes/politiques culturels au niveau local	100 000
PR	Burkina Faso	NGO	222	Projet de promotion de circuits touristiques liés au masque	100 000
PR	Burundi	SP	216	Equipement du Palais des Arts et de la Culture pour la Promotion de la Production Littéraire et Artistique Au Burundi	87 900
PR	Cameroon	NGO	011	Programme de promotion, de sauvegarde et divulgation de la diversité culturelle Camerounaise à travers, les langues nationales, les danses traditionnelles et l	43 919.83
PR	Cameroon	NGO	156	Afrique : la symphonie démocratique Production, promotion et valorisation de produits et services culturels du 9ème art au Cameroun et dans 4 autres pays (Ethiopie, Côte d'Ivoire, Sénégal, Kenya)	95 973
PR	Cameroon	NGO	240	Appui à l'émergence et au renforcement de la Banque d'Images de l'Afrique Centrale (BIMAC)	100 000
PR	Chad	NGO	081	Production des œuvres d'arts ethnographiques (Balafons, tam-tams (tambourins), calebasses pyrogravées, tissus traditionnels, vanneries, flûtes (harmonica), colliers) etc. en vue de les vendre dans un centre d'exposition à N'Djamena et lors de la Journée Nationale de la Promotion de l'Artisanat	90 851
PR	Congo	NGO	241	Actions pour la Sauvegarde et la Pérennisation du Patrimoine Choral Congolais (et Africain) ASP-PCC	98 500
PR	Djibouti	SP	127	Pour un renforcement de l'industrie culturelle du théâtre djiboutien	98 440
PR	Ethiopia	INGO?	106	Infra Structural Development & Consolidation of the Creative Industries in Ethiopia	92 000
PR	Gambia	SP	092	Culture Kids, creative education program for children and youth	98 000
PR	Ghana	NGO	018	Annual International Cultural Festival to Foster Unity and Development	90 970
PR	Guinea	NGO	164	Renforcement des capacités et diversification de la production des artisans vanniers de la sous préfecture de Sanguiana (Préfecture de Kouroussa).	100 000

Program/Project (PR) or Preparatory Assistance (PA)	Countries / Pays	Beneficiaries / Bénéficiaires	Project N°	Title of Project / Titre du projet	Funding request / Demande de financement (US\$)
PR	Kenya	NGO	173	Conserving & Strengthening the Dynamic Cultural Diversities of the Indigenous Maasai & Samburu Pastoralists of Laikipia and Samburu Counties of the Northern Riftvalley of Kenya	745 000
PR	Kenya	NGO	232	Inua Msani Project - Uplifting the Artist	99 230
PR	Kenya	NGO	236	Developing a regional training institute un Kisii County, Kenya, to modernize, expand and promote traditional creative arts skills and indigenous knowledge in African science and technology for economic growth.	100 000
PR	Kenya	NGO	237	The 2005 Convention on Protection and Promotion of the Diversity and Cultural Expressions in the Context of the Kenya Constitution 2010	93 338
PR	Kenya	NGO	238	Exploring Village Granaries Using grassroots knowledge and skills to empower women	0
PR	Lesotho	NGO	185	The Revitalization of The Sotho Heritage in Lesotho, South Africa, Botswana and Zambia through Cultural Expressions for Sustainable Development	98 867.5
PR	Lesotho	SP	201	Preservation and promotion of the cultural diversity of the Quthing District : The Case of the Baphuthi Culture	76 206
PR	Madagascar	NGO	072	Programme de Développement Culturel Durable	95 000
PR	Madagascar	NGO	233	Association pour la Promotion de la Culture	99 735
PR	Madagascar	NGO	234	Dynamisation de la Créativité et du Design pour un Développement Durable en Conformité avec l'Environnement	99 530
PR	Madagascar	NGO	235	Na Natte: Véhicule des Expressions Culturelles Malagasy	99 500
PR	Malawi	NGO	186	Strengthening the Malawi cultural sector	99 896
PR	Malawi	SP	198	Promotion and Conservation of Traditional/Folkloric Musical Instruments	92 354.24
PR	Mali	SP	021	Développement de la production du tapis artisanal par les femmes	91 787.5
PR	Mali	NGO	048	La diversité culturelle, notre richesse	92 616
PR	Mali	NGO	213	Trait d'Union Culturel Nord-Sud	70 947.5
PR	Mozambique	SP	129	The preservation of Mozambican Cultural heritage by presenting traditional folk art as an economically viable activity for women and youth in the Province of Inhambane	100 000
PR	Mozambique	SP	130	Promotion of Vulnerable Citizens Knowledge and Abilities, Equipments and Information Means	98 129.34

Program/Project (PR) or Preparatory Assistance (PA)	Countries / Pays	Beneficiaries / Bénéficiaires	Project N°	Title of Project / Titre du projet	Funding request / Demande de financement (US\$)
PR	Mozambique	NGO	132	Preservation of language Elómwe, valuing the habits and traditional customs	99 995
PR	Namibia	NGO	189	Operation to Promote and Protect the Diversity of Cultural Expressions through the Enhancement of Freedom of Opinion and Expression in Namibia ("PROMOTE")	100 000
PR	Niger	NGO	103	Renforcement des Capacités du Magazine Culturel Fofa	54 140
PR	Nigeria	NGO	022	New Nigerian Writing	94 900
PA	Nigeria	SP	125	Capacity Building Workshop for Trainees in Akwete Cloth Weaving in Aba, Abia State, South East Nigeria	10 000
PR	Rwanda	NGO	227	Aérobic Mille Sourires: Création, production et diffusion à l'échelle nationale, régionale et internationale d'un style aérobic inspiré des danses traditionnelles rwandaises en voie de disparition	98 700
PR	Senegal	NGO	024	Community Radios for Cultural Diversity : Pilot project in Côte d'Ivoire, Democratic Republic of Congo, Mali & Senegal	100 000
PR	South Africa	NGO	064	Kaapse Klopse	100 000
PR	South Africa	SP	054	Development of Cultural Industries in Maruleng Local Municipality, Mopani District, Limpopo Province, South Africa	77 880
PR	South Africa	SP	174	Establishing a sustainable digitization process resulting in a replicable Digitization Implementation Plan and Digitization Policy for Iziko Art Collections	99 473
PR	South Africa	NGO	239	Intersections: critical creative practice	99 500
PR	Uganda	NGO	033	Institutional Capacity Building of Traditional Health Practitioners in North Western Region, Western Uganda	102 943.9
PA	United Republic of Tanzania	NGO	117	Defend Adolescent Girls Access Education	10 000
PR	United Republic of Tanzania	SP	012	The Preservation of Wedding Songs in Zanzibar	100 000
PR	United Republic of Tanzania	NGO	057	Biannual Art Exhibition (Biennale)	71 796.88
PR	United Republic of Tanzania	NGO	208	Capacity Building of Key Civil Society Organization to Advocate for the Mainstreaming of Cultural Indicators in East African Regional Trade Protocols and Water Governance and Environmental Management Public Policies for the United Republic of Tanzania	98 734
PR	United Republic of Tanzania	SP	209	Capacity Building to Cultural Stakeholders in Tanzania for Implementation of Cultural Conventions	66 269
PR	Zambia	NGO	034	Artist's Nest	16 518.45

GROUP / GROUPE Vb

Program/Project (PR) or Preparatory Assistance (PA)	Countries / Pays	Beneficiaries / Bénéficiaires	Project / Projet N°	Title of Project / Titre du projet	Funding request / Demande de financement (US\$)
PR	Egypt	NGO	137	Rehabilitation of youth / girls on the hand crafts in Qena	50 000
PR	Egypt	NGO	144	Young designers revive the cultural heritage of Nuba & South Sinai - Beauty of the ancestors	99 992
PR	Egypt	NGO	146	Following the Cultural Routes of Alexandria	100 000
PR	Egypt	SP	169	Atlas of Egyptian Cultural Diversity	97 000
PR	Egypt	SP	170	Egyptian Initiative for the application and implementation of Culture Diversity Convention in the Arab Region	91 000
PR	Jordan	NGO	217	Training project for the rehabilitation of the media to enhance the concepts of cultural diversity and acceptance of others	100 000
PR	Jordan	SP	218	Community Film School	56 265.39
PR	Jordan	NGO	223	The National Network for Cultural Diversity	99 500
PR	Jordan	SP	224	Trathiyat	60 000
PR	Palestine	NGO	032	Gaza Music School (GMS)	100 000
PR	Palestine	NGO	035	Palestinian identity: a cultural bridge between unity and diversity	93 463
PR	Palestine	NGO	193	The Promotion of Palestinian Women's Cultural Empowerment through Artistic Expression	90 222
PR	Palestine	NGO	204	Activating the Role of Palestine Women in National and Local Politics	28 490
PR	Palestine	NGO	205	Preservation of Palestine Heritage through Textile Production and Rural Architecture	100 000
PR	Palestine	NGO	231	Oasis of Freedom of Expression: Promoting Cultural Expression Among Youth Through Artists	91 520
PR	Palestine	NGO	120	I CAN MOVE community dance Palestine (semester3+4)	99 982.86

INTERNATIONAL NON-GOVERNMENTAL ORGANIZATIONS /
ORGANISATIONS INTERNATIONALES NON GOUVERNEMENTALES

Program/Project (PR) or Preparatory Assistance (PA)	INGOs / OING	Beneficiaries / Bénéficiaires	Project / Projet N°	Title of Project / Titre du projet	Funding request / Demande de financement (US\$)
PR	ACRA - Cooperazione Rurale in Africa e America Latina	INGO	178	Promoting access to Swahili culture heritage of Stone Town for young local people and for foreign tourists in Zanzibar	100 000
PR	AFRICULTURES	INGO	131	Moz'Art, portail de la diversité culturelle mozambicaine	100 000
PR	Aga Khan Trust for Culture	INGO	017	Culture, Trade and Place : Hazrat Nizamuddin Basti Socio-Cultural Development Initiatives	100 000
PR	ASIA (Association for the International Solidarity in Asia)	INGO	212	Promoting cultural diversity in Tibet through skill development and awareness raising.	99 955
PR	ASIA PACIFIC INDIGENOUS YOUTH NETWORK (APIYN)	INGO	214	Asia Pacific Indigenous Cultural Youth Exchange	93 728
PR	Asociación Mujeres en las Artes	INGO	075	Circulación de los artes visuales y escénicas en Centroamérica	86 640
PR	Association Child-Friendly Program-Children International	INGO	037	Training Youth Leaders in Culture Promotion	95 127
PR	Association Compagnie Jasmina	INGO	073	Association Compagnie Jasmina	99 180
PR	Associaziones Zoe Onlus	INGO	019	Healing the soul Peace and cultural diversity in Guinea Bissau	93 950
PR	Chantiers du Sud	INGO	179	Renforcement de la filière arts visuels numériques en Haïti	100 312.2
PR	CISV	INGO	176	Patrimoine culturel, environnement et lutte contre la pauvreté : l'univers batammariba au Bénin	95 780

PR	CISV (Comunità Impegno Servizio Volontariato)	INGO	097	Protection et promotion de la culture pastorale traditionnelle Peulh dans la région de Mopti	100 000
PR	Cooperazione Internazionale Sud Sud (CISS)	INGO	151	Youth Cultural Manifesto	99 510
PR	COPORWA (Communauté des Potiers du Rwanda)	INGO	084	La valorisation et sauvegarde des savoirs traditionnels des potiers du Rwanda	90 558
PR	Friend of Usambara Society	INGO	074	To Foster the competitiveness and productivity of the friends of Usambara Cultural Tourism Enterprise	100 000
PR	Fundación Vía Libre	INGO	105	Cultural diversity and ICT: Emergent creative ventures based on the circulation of culture and information in digital networks. Uruguay as a case study, and its implications in Argentina and the Southern Cone.	99 845
PR	GALE Foundation (Stichting Global Alliance for LGBT Education)	INGO	152	Pride and prejudice: storytelling about sexual orientation and gender identity expression	89 850
PR	GRT (Gruppo per le Relazioni Transculturali)	INGO	116	The Slum Drummers for the street children of Waithaka: music as an instrument for a different life	99 798
PR	Institute of Development Education for Advancement of Landless (IDEAL)	INGO	226	Protecting the cultural rights of Munda (indigenous) community living in Sundarban of Bangladesh	67 422
PRPR	Instituto Cidade de Cataguases (Institut Ville de Cataguases)	INGO	243	Politiques Publiques Culturelles Brésil-Benin	67422
PR	Khmer Arts Academy (Khmer Arts)	INGO	010	Khmer Arts Festival	100 000
PR	MasterPeace Foundation	INGO	051	Grassroots artists for Sustainable Peace	99 512
PR	MOVIMIENTO e.V.	INGO	124	«Cinecita-la Mirada Verde » a Travelling Video Laboratory	69 400
PR	Musa Saket Cultural Forum	INGO	038	Interact with Us	63 867

PR	Observatoire des politiques culturelles en Afrique - OCPA, Maputo (ONG internationale panafricaine en consultation avec l'UNESCO)	INGO	133	Appui aux activités de l'OCPA visant la promotion des politiques culturelles en Afrique notamment par le renforcement de la formation professionnelle et des services d'information	100 000
PR	Organizzazione Umanitaria Bambini nel Deserto (Ong Internationale)	INGO	157	Promouvoir les expressions artistiques traditionnelles Touarègues en Niger par la participation des femmes et des jeunes en support à l'industrie culturelle locale et à la cohésion sociale	99 990
PR	Promarch	INGO	119	Yoruba-Edo-Kogi Cultural Trade Fair Festival	100 000
PR	READ (Rural Education and Development) GLOBAL	INGO	148	Conservation, Protection and Promotion of the lesser known and powerful shared cultures of tribes, minorities and women of India in changing social perspectives	99 650
PR	Réseau Culturel et Artistique pour la Formation et la Francophonie (RECAF)	INGO	085	Action de redynamisation du secteur musical au Tchad	65 851.01
PR	Southern and eastern africa copyright network (SEACONET)	INGO	023	promotion of cultural industries in seaconet member countries: a common approach in the fight against piracy	95 131
PR	The Foundation Centro de Imagen y Sonido (Center for Image and Sound)	INGO	095	Cine al Aire Libre	90 000
PR	THE SAMDHANA INSTITUTE	INGO	060	Sustaining Living Culture in Laos	100 000
PR	The Southern and Eastern Africa Copyright Network (SEACONET)	INGO	028	Strengthening Institutional Capacity to Conduct Surveys on the Contribution of Creative Industries to the Economic Development of the SEACONET Members	98 023
PR	UnConvention	INGO	154	Protecting and Promoting Cultural Expression in Kenya	97 229.55
PR	UnConvention	INGO	155	Music Identity shaping the Creative Economy in Argentina	74 754.77

PR	UNESCO Etxea - UNESCO Basque Country	INGO	029	Women and Intangible Heritage : A Gender-Based Approach Toward Active Participation	99 918.43
PR	Vento di Terra	INGO	096	Promoting the uniqueness of Bedouin cultural identity in the Middle East area through an interactive and visual artistic approach	99 800
PR	Voluntary Service Overseas (VSO)	INGO	149	Promoting Theatre to Enhance Girls and Women's Health in West Africa	99 919
PR	Women Media and Development - Tanmiyet wa iAalam al Mar'ah' (TAM)	INGO	177	Empowering youth Through Digital Storytelling and Short Film Making	90 480.5

ANNEX V: List of projects funded in the first and second funding cycles and their status
ANNEXE V : Liste des projets financés dans le premier et deuxième cycles de financement et leur statut

FIRST FUNDING CYCLE / PREMIER CYCLE DE FINANCEMENT - 2010/2011

	Title of Project / Titre du projet	Country – INGO / Pays - OING	Beneficiaries / Bénéficiaires	Amount / Montant	Start date of contract / Date de début du contrat	End date of contract / Date de fin du contrat	Comments / Commentaires
1	8° Festival Iberoamericano de Cortos "Imágenes Jóvenes en la Diversidad Cultural"	Argentina	Fundación Kine Cultural y Educativa	58,973 USD	29/04/11	28/04/12	COMPLETED / TERMINÉ
2	Comprehensive Employment and Training Trades Program	Argentina	Fundación Teatro Argentino de La Plata	100,000 USD	01/08/11	31/05/12	COMPLETED / TERMINÉ
3	Cultural Diversity Ministerial Forum of the Asia-Pacific Region, Nov 2010	Bangladesh	National Academy of Fine and Performing Arts	38,000 USD	02/11/11	01/06/12	COMPLETED / TERMINÉ
4	Proximus Rezo	Benin	Association World Rythm Productions	20,000 USD	25/04/11	24/04/12	COMPLETED / TERMINÉ
5	Les Récréâtrales, Résidences panafricaines d'écriture, de création et de recherche théâtrales	Burkina Faso	Compagnie Falinga	35,000 USD	29/04/11	03/12/12	ONGOING / EN COURS - Contract amended - new end date: 03/12/2012
6	Réalisation d'une étude des impacts de la culture sur le développement du Burkina Faso	Burkina Faso	Ministère de la culture et du tourisme	60,813 USD	29/04/11	28/04/12	COMPLETED / TERMINÉ
7	Banque d'images de l'Afrique centrale (BIMAC)	Cameroon	Association pour la promotion de l'audiovisuel et du spectacle (APPAS)	80,000 USD	20/04/11	30/04/12	COMPLETED / TERMINÉ
8	Elaboration d'un Plan Stratégique de Développement et de Valorisation des Potentialités Culturelles de la Commune de Yopougon (PSDVPC)	Cote d'Ivoire	Mairie de Yopougon	29,892 USD	01/08/11	29/06/12	COMPLETED / TERMINÉ
9	Study of the experiences of the community cinema and audiovisual of Latin America and the Caribbean development opportunity	Cuba	Fundación del Nuevo Ciné Latinoamericano (FNCL)	45,080 USD	17/05/11	30/04/12	COMPLETED / TERMINÉ
10	Cultural Policy of Grenada	Grenada	Ministry of Culture	42,000 USD	29/04/11	15/12/12	ONGOING / EN COURS- Contract amended - new end date: 15/12/2012
11	Intercultural social communication through audiovisual creation (COSICA)	Guatemala	Instituto de Relaciones Internacionales e Investigaciones para la Paz - IRIPAZ	97,744 USD	25/04/11	24/04/12	COMPLETED / TERMINÉ
12	Promoting as an annual event the "African Stones Talk" - An International Stone Sculpture Symposium 2011	Kenya	Design Power Consultants	35,000 USD	20/04/11	30/04/12	COMPLETED / TERMINÉ
13	Unearthing the Gems of Culture Mapping Exercise for Kenya's Creative Industries	Kenya	African Cultural Regeneration Institute (ACRI)	100,000 USD	01/08/11	05/08/12	COMPLETED / TERMINÉ

14	Organiser un séminaire national sur la Convention de 2005	Lao PDR	Lao National Commission for UNESCO	5,000 USD	29/04/11	28/04/12	COMPLETED / TERMINÉ
15	Appui au développement et à la valorisation de l'édition à Madagascar	Madagascar	Association des éditeurs de Madagascar - AEdiM	44,985 USD	20/04/11	15/12/12	ONGOING - Contract amended - new end date: 15/12/2012
16	TransPorter/lambahoany en mouvement	Madagascar	CITE	26,563 USD	25/04/11	24/04/12	COMPLETED / TERMINÉ
17	Coalition pour la Diversité Culturelle	Mali	Association culturelle Acte SEPT	67,268 USD	29/04/11	28/04/12	COMPLETED / TERMINÉ
18	Rencontre interamériques pour la Diversité culturelle 2011	Mexico	Ayuntamiento de Toluca	30,344 USD	20/04/11	30/04/12	COMPLETED / TERMINÉ
19	Mobile Exhibition System (MES)	Namibia	National Art Gallery of Namibia	5,000 USD	29/04/11	15/12/12	ONGOING - Contract amended - new end date: 15/12/2012
20	Programme d'appui à la création théâtrale dans le cadre de la 5ème édition d'Emergences - festival de théâtre à Niamey, 2011	Niger	Compagnie Arène Théâtre - GIE	30,588 USD	20/04/11	30/04/12	COMPLETED / TERMINÉ
21	Educational community committed to the protection and promotion of cultural expressions of Peru	Peru	Peruvian National Commission for UNESCO	70,850 USD	29/04/11	28/04/12	ONGOING / EN COURS - Contract to be amended
22	Appui au renforcement des capacités des artistes de l'Ecole de Peinture de Poto-Poto	Republic of Congo	Ecole de peinture de Poto-Poto	50,000 USD	06/05/11	28/04/12	ONGOING / EN COURS – To be completed before 31/12/2012
23	The Development and Expansion of the Steel Pan Art Form in Saint Lucia	Saint Lucia	Cultural Development Foundation	49,664 USD	29/04/11	28/04/12	COMPLETED / TERMINÉ
24	Ker Thiossane, Pôle ressources pour la création numérique et les pratiques artistiques citoyennes en Afrique	Senegal	Ker Thiossane NGO	50,000 USD	25/04/11	24/04/12	COMPLETED / TERMINÉ
25	YAKAAR - Pôle international de formation aux métiers de la musique et des arts de la scène	Senegal	OPTIMISTE PRODUKTIONS	40,000 USD	25/04/11	24/04/12	COMPLETED / TERMINÉ
26	Research project to establish and develop a formal funding map and a best practice policy document on tax incentives for corporate funders within the arts sector	South Africa	Business and Arts, South Africa	59,935 USD	25/04/11	24/04/12	COMPLETED / TERMINÉ
27	Renforcement des capacités des professionnels des industries culturelles	Togo	Coalition togolaise pour la diversité togolaise	29,500 USD	25/04/11	24/04/12	COMPLETED / TERMINÉ
28	La promotion du livre tunisien: la création d'un site Web du livre tunisien	Tunisia	Commission nationale tunisienne pour l'éducation, la science et la culture	50,000 USD	25/04/11	31/08/12	ONGOING / EN COURS – To be completed before 31/12/2012
29	Renforcement du fonds documentaire du centre National de Traduction : la création d'une bibliothèque de référence multilingue	Tunisia	Commission nationale tunisienne pour l'éducation, la science et la culture	30,000 USD	25/04/11	15/12/12	ONGOING - Contract amended - new end date: 15/12/2012
30	"Comparsa" : a tool for social and cultural integration	Uruguay	Facultad Latinoamericana de Ciencias Sociales	65,500 USD	20/04/11	30/04/12	COMPLETED / TERMINÉ
31	Toile de Vie	OING ITI	International Theatre Institute	100,000 USD	29/04/11	28/04/12	COMPLETED / TERMINÉ

SECOND FUNDING CYCLE / DEUXIÈME CYCLE DE FINANCEMENT- 2011/2012

	Title of Project / Titre du projet	Country – INGO / Pays - OING	Beneficiaries / Bénéficiaires	Amount / Montant	Start date of contract / Date de début du contrat	End date of contract / Date de fin du contrat	Comments / Commentaires
1	Promoting the export of Caribbean music to North American markets	Barbados	Association of Music Entrepreneurs (Barbados) Inc.	100,000 USD	28/03/2012	15/03/13	ONGOING / EN COURS
2	Mapping the film industry in Bosnia and Herzegovina	Bosnia and Herzegovina	Association for Visual Culture "Vizart"	35,700 USD	22/02/2012	15/03/13	ONGOING / EN COURS
3	Capacity building and distribution opportunities for indigenous filmmakers in Brazil	Brazil	Video Nas Aldeias	97,580 USD	22/02/2012	15/03/13	ONGOING / EN COURS
4	Book market regulation and promotion of a culture of reading in Croatia	Croatia	Book Block - Initiative for a Book	26,000 USD	22/02/2012	15/03/13	ONGOING / EN COURS
5	Association of young artists building Cambodia's future cultural industries	Italy	Centro Italiano Aiuti All'Infanzia (CIAI)	81,341 USD	22/02/2012	15/03/13	ONGOING / EN COURS
6	Promoting the cultural expressions of Kenya's indigenous peoples	Kenya	Pastoralist Development Network of Kenya	95,547 USD	22/02/2012	15/03/13	ONGOING / EN COURS
7	Strengthening the cultural industries in Malawi: a preparatory assistance request	Malawi	Malawi Nat Com	10,000 USD	22/02/2012	15/03/13	ONGOING / EN COURS
8	Combating youth unemployment in Mozambique through the cultural industries	Mozambique	Mozambique Nat Com	65,000 USD	22/02/2012	15/03/13	ONGOING / EN COURS
9	Renforcement des capacités pour la promotion des industries culturelles émergentes au Niger	Niger	BAL'LAME	80,000 USD	22/02/2012	15/03/13	ONGOING / EN COURS
10	National cultural policy reform in Saint Vincent and the Grenadines	Saint-Vincent-and the-Grenadines	Saint Vincent and the Grenadines National Commission for UNESCO	43,605 USD	22/02/2012	15/03/13	ONGOING / EN COURS
11	Formation des responsables culturels sénégalais dans la mise en œuvre de la politique culturelle	Senegal	Groupe 30 Afrique	99,550 USD	22/02/2012	15/03/13	ONGOING / EN COURS
12	Professional development for cultural entrepreneurs in Serbia	Serbia	Academica - Akademska Grupa	97,250 USD	22/02/2012	15/03/13	ONGOING / EN COURS
13	Encouraging creative entrepreneurship in South Africa through recycled arts	South Africa	Harlequin Foundation	81,000 USD	22/02/2012	15/03/13	ONGOING / EN COURS
14	Strengthening and diversifying music production in Tajikistan	Tajikistan	Cultural Centre Bactria (BOKHTAR)	85,000 USD	22/02/2012	22/09/13	ONGOING / EN COURS
15	Elaboration d'un plan stratégique pour mettre en œuvre des politiques culturelles au Togo	Togo	Commission nationale du Patrimoine Culturel	98,698 USD	22/02/2012	15/03/13	ONGOING / EN COURS
16	Fostering creativity and cultural participation for poverty alleviation in Uruguay	Uruguay	Intendencia de Montevideo	95,115 USD	22/02/2012	15/03/13	ONGOING / EN COURS
17	Measuring the economic contribution of Zimbabwe's cultural industries	Zimbabwe	The Culture Fund of Zimbabwe Trust	99,023 USD	22/02/2012	15/03/13	ONGOING / EN COURS